Maisons-Alfort le mag

Octobre 2021 #**501**

Debussy en fête : 40 ans déjà !

À LA UNE

Anniversaire : 500 numéros de vie municipale !
P. 4

JEUNESSE & FAMILLE

100% des lycéens et collégiens maisonnais équipés
P. 19

SPORT & LOISIRS

La Ville lance le nouveau dispositif Sport Découverte
P. 22

07
RETOUR EN IMAGES
Tous acteurs dans la préservation de l'environnement

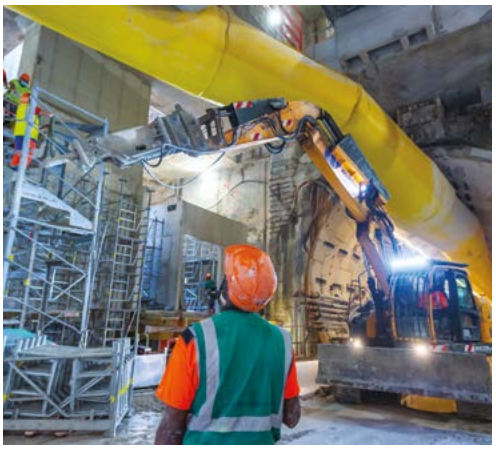

10
ACTUALITÉS
Où en sont les travaux de la future gare du Vert de Maisons ?

14
CADRE DE VIE
Une rentrée placée sous le signe de l'écologie

JEUNESSE & FAMILLE
À la découverte de la nouvelle maternelle Charles Péguy
18

24
SORTIES CULTURELLES
Quel programme cet automne ?

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur son site internet www.maisons-alfort.fr

Octobre 2021
Directeur de la publication : Marie France Parrain • **Rédaction :** Solenne Dimofski • **SR :** Isabelle Hamon • **Conception - Réalisation :** E-media • **Impression :** Le Réveil de la Marne • **Photos :** Service Communication, RP - Le Nai, Dinh, Lastes, Oulmi • **Tirage :** 32 000 exemplaires • **Dépôt légal :** 3 501P

Marie France Parrain
Maire de Maisons-Alfort
Conseillère départementale
du Val-de-Marne

Chères Maisonnaises,
chers Maisonnais,

501 numéros et 95 ans d'actualités ! Le magazine municipal distribué chaque mois dans toutes les boîtes aux lettres des Maisonnais, est ainsi le témoin des événements majeurs qui jalonnent la vie locale à Maisons-Alfort. Ainsi, au fil des ans, il vous a tenu informés des réalisations et des grands projets engagés par l'équipe municipale au service de toutes les générations, tout comme des combats menés pour protéger les intérêts des Maisonnais et l'identité de notre commune.

Et tous les mois, nous mettons également un point d'honneur à faire connaître et saluer les nombreuses initiatives des habitants, le dynamisme de nos associations, le savoir-faire de nos entreprises et artisans, les prouesses de nos sportifs ou encore les talents de nos artistes.

Bien plus qu'un support d'information, le magazine est aussi un peu comme un album de famille dans lequel les Maisonnais peuvent retrouver les événements, fêtes, rencontres ou animations auxquels ils ont participé et se remémorer les bons moments passés à échanger et à partager tous ensemble. Et je sais que bon nombre de Maisonnais l'attendent chaque mois avec impatience !

À cet égard, ce numéro d'octobre ne fait donc pas exception à la règle puisque vous pourrez y retrouver les images du Forum des associations, de la « Faites de l'environnement », des Journées du Patrimoine, de la chasse aux œufs à la Ferme, autant d'événements auxquels vous avez été très nombreux à participer. Sans oublier les Fêtes des Voisins qui ont été organisées dans les quartiers, où l'ambiance festive et conviviale était de mise après les mois difficiles que nous avons tous connus en raison de la pandémie de Covid-19.

Un autre grand rendez-vous a également attiré un large public : le 40e anniversaire du théâtre Claude Debussy. Pour l'occasion, un programme spécialement conçu par les équipes du théâtre a réjoui petits et grands : concert « CoverTramp » le 24 septembre au soir et le samedi 25 septembre après-midi sur le parvis et dans le Parc de la Mairie, des animations dansantes spectaculaires, des jeux d'acrobates drôles et inédits et des prestations musicales très rythmées. Il n'en fallait pas moins pour fêter comme il se doit l'anniversaire de notre théâtre qui contribue depuis maintenant 40 ans au rayonnement de la vie culturelle à Maisons-Alfort.

J'ai eu grand plaisir en tant que Maire de Maisons-Alfort à aller à votre rencontre à l'occasion de tous ces événements car il me tient à cœur d'être au plus près de chacun d'entre vous, d'être à votre écoute pour pouvoir répondre à vos préoccupations et à vos attentes.

Je me réjouis également des rendez-vous à venir à l'image de la Semaine Bleue consacrée aux seniors maisonnais ou encore à la semaine CinéNECC où les cinéphiles pourront retrouver une rétrospective des meilleurs films de Jean-Pierre Bacri.

En cette rentrée, alors que les écoliers, collégiens et lycéens ont repris le chemin des salles de classe, l'écologie et le développement durable font aussi l'actualité avec de nombreuses initiatives qui prennent forme et qui confortent la volonté de l'équipe de la majorité municipale de faire de Maisons-Alfort un véritable îlot de verdure dans un environnement urbain.

Création d'un maraîchage municipal, mise en place de l'écopâturage, installation de poulaillers dans les écoles, déploiement des bornes de recharge électriques ou encore la réalisation à venir d'une ferme solaire avec la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits des écoles et des bâtiments communaux… nombreuses sont les initiatives menées par la Ville qui nous engagent tous vers un avenir plus écologiquement vertueux.

Et je sais pouvoir compter sur votre engagement et votre mobilisation pour accompagner cette démarche au service de notre environnement et de notre cadre de vie.

Anniversaire : 500 nu

Dernières rénovations en date, prochains événements culturels, de le Chaque mois, il est déposé dans les boîtes aux lettres de tous les son 500e numéro. Près d'un siècle d'information dont no

PREMIÈRE ANNÉE — N° 10 — Le numéro 50 centimes — OCTOBRE 1926.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

DE LA VILLE DE MAISONS-ALFORT

Abonnements : Un an 6 francs — Les abonnements partent du 1er Janvier et du 1er Juillet de chaque année

Toutes les communications, demandes d'abonnement doivent être adressées à la Mairie. — Pour les réclamations, changements d'adresse et renouvellements, joindre la dernière bande imprimée du journal. — Pour les changements d'adresse, ajouter 0 fr. 50 c.

SOMMAIRE

AFFAIRES MILITAIRES
Déclassement des ouvrages militaires de deuxième zone de Paris.
Pensions militaires.
Recensement des indigènes algériens.
ASSISTANCE
Assistance aux femmes en couches.
Assistance médicale gratuite.
Association d'assistance et d'hygiène sociale.
CONTRIBUTIONS DIVERSES
Contributions. Séances de réclamations.
La taxe civique.
Les moyens de déclarer son revenu.
OEUVRES PÉRI ET POST-SCOLAIRES
Distributions de prix.
Patronage laïque.
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS
Ordonnance concernant la déclaration des stocks de denrées alimentaires.
Marchés publics. Mesures de salubrité.
Fosses d'aisance à action chimique.
Tarif des droits de voirie.
Mesures de restriction applicables dans les restaurants.
Droit de timbre des visas administratifs.
Les Finances communales et la nouvelle législation des loyers.
Interdiction d'élever des animaux de basse-cour. (Arrêté).
Tarif du droit de timbre des affiches sur papier.
CE QU'IL FAUT SAVOIR
Pour les candidats au permis de conduire.
Chemins de fer P.-L.-M. Service au 11 octobre 1926.
Le recours du voisin en cas d'incendie.
Salle des fêtes. Fêtes du mois d'octobre 1926.
Permanence médicale. 4e trimestre 1926.
Service des pharmacies. 4e trimestre 1926.
Demandes en autorisation de bâtir.
Service de vaccination.
Octroi. Recettes du mois de septembre 1926.
Renouvellement des abonnements au Bulletin Municipal.
Bureau municipal de placement. Offres et demandes d'emplois.
Etat civil. Mois de septembre 1926.

Affaires Militaires

Déclassement des ouvrages militaires de deuxième zone de Paris

Loi du 14 août 1926, portant déclassement des ouvrages militaires de deuxième ligne de Paris.

Article premier. — Les ouvrages militaires de la deuxième ligne de Paris visés dans le tableau annexé à la présente loi sont déclassés.

Art. 2. — A partir de la promulgation de la présente loi prononçant le déclassement des ouvrages, les propriétaires et locataires des terrains compris dans la zone unique de servitude de ces ouvrages seront autorisés à construire, sous la condition de se conformer aux projets d'aménagement, d'embellissement et d'extension dressés par application de l'art. 1er de la loi des 14 mars 1919-19 juillet 1924, qui devront être déclarés d'utilité publique par des décrets rendus en Conseil d'Etat.

A cet effet, le Préfet de la Seine fera procéder d'office à l'établissement, dans le délai d'un mois, des projets d'aménagement, d'embellissement et d'extension. Il sera ensuite procédé, dans la mairie de chaque commune intéressée, à une enquête, dans les conditions de l'ordonnance du 23 août 1835. Dans les quinze jours qui suivront la clôture de cette enquête, le maire transmettra le dossier au Préfet de la Seine, avec l'avis du Conseil municipal. Dans un délai de quinze jours, le Préfet transmettra le dossier au Ministre de l'Intérieur, avec avis de la Commission instituée en vertu de l'art. 4 de la loi des 15 mars 1919-19 juillet 1924 et l'avis du Conseil général de la Seine.

Les intéressés auront, en outre, à se soumettre, pour la construction, aux règlements de voirie et d'hygiène en vigueur dans les communes intéressées. Ils devront notamment se conformer rigoureusement aux mesures provisoires d'hygiène qui leur seront imposées en attendant la mise en état de viabilité des voies projetées.

Art. 3. — Dans un délai maximum de cinq ans, le département de la Seine poursuivra, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation dans les formes prescrites par les lois des 3 mai 1841, 6 novembre 1918 et 11 juillet 1922, l'acquisition des parcelles de zone comprises dans les alignements des voies publiques prévues aux projets d'aménagements, ou réservées par ces projets pour la conservation d'espaces libres ou pour des services publics.

Les travaux de viabilité devront être achevés dans les dix ans qui suivront l'accomplissement des formalités d'expropriation.

Les ayants-droit pourront demander qu'il soit fait compensation, jusqu'à due concurrence, entre les indemnités de dépossession qu'ils auront à recevoir en vertu de la disposition précédente et le montant de la contribution dont il sera parlé ci-dessous.

Art. 4. — Tous les propriétaires des parcelles de la zone de chaque ouvrage déclassé, non visées à l'article précédent, seront tenus de verser au département de la Seine une contribution aux dépenses de viabilité afférentes à l'exécution du projet d'aménagement de la zone de cet ouvrage.

Cette contribution est fixée globalement à cinquante pour cent (50 %) du montant total desdites dépenses.

Une commission arbitrale, composée comme il est dit à l'art. 4, 3° de la loi du 27 novembre 1918, déterminera, en tenant compte de tous les éléments d'appréciation, la proportion dans laquelle chaque propriétaire intéressé doit équitablement profiter de l'opération de l'aménagement des terrains et répartira la contribution globale par ouvrage d'après cette proportion.

La contribution sera recouvrée, comme en matière de contributions directes, sur état dressé, dans chaque commune intéressée, par le maire et rendue et rendue exécutoire par le Préfet de la Seine.

Le plus ancien bulletin municipal officiel conservé aux archives municipales date de 1926.

En janvier 2019, le mensuel de la Ville devient « Maisons-Alfort le mag », à la maquette plus moderne et épurée.

Lorsque nous nous sommes plongés dans les archives de la Ville, nous ne pouvions faire l'impasse sur le tout premier numéro du « bulletin municipal » qui y est conservé, datant de… 1926 ! Jusque dans les années 70, le texte est roi, il n'y pas ou très peu de photos.

Une constante adaptation pour mieux vous informer

Puis au fil des ans, il se modernise jusqu'à son nom : le « bulletin municipal » se défait de son « officiel », allège la part d'informations purement administratives pour se diriger vers un format magazine avec des sujets plus accessibles toujours en retraçant les temps forts de la vie maisonnaise, à l'instar des travaux et autres projets d'aménagements, des rendez-vous incontournables comme le Forum des associations, la Fête de la Musique, des sorties culturelles ou encore des nombreuses activités sportives et de loisirs proposées aux familles maisonnaises tout au long de l'année (Eté en Fête, Sports Loisirs Quartiers, le Printemps des Arts, les animations des bibliothèques, …). En janvier 2019, il se défait d'une partie de son nom et devient « Le mag » : la maquette évolue, s'épure tout en conservant les rubriques phares qui font l'identité de Maisons-Alfort. Quelques mois plus tard, la Ville se dote d'une page Facebook, qui permet de relayer l'actualité communale contenue dans le magazine municipal de façon instantanée. Le réseau social vient ainsi en complément du site internet de la ville créé… en 2004 ! De nouveaux canaux d'information municipale qui ont notamment permis de vous tenir informés au jour le jour de l'évolution d'une crise sanitaire sans précédent dans notre société moderne.

Témoin de l'évolution de Maisons-Alfort

Les paroles s'envolent, les écrits restent. En effet, le magazine municipal est avant tout le témoin privilégié des évolutions de Maisons-Alfort apportées par les maires qui se sont succédé (René Nectoux, Michel Herbillon, Olivier Capitanio et depuis cet été Marie France Parrain) et leurs équipes municipales. Dans ses pages, il immortalise ainsi des réalisations marquantes à destination de toutes les générations de Maisonnais : la construction du nouveau Moulin Brûlé et du lycée Eugène Delacroix en 1994, puis celles de la Maison de l'Enfant (1999) et de la résidence médicalisée Simone Veil (1997), qui sera d'ailleurs baptisée en présence de celle-ci en 2004, l'ouverture du centre aquatique Arthur Hévette (2003), la création du plus grand espace vert de la Ville, le Parc du Vert de Maisons

uméros de vie municipale !

oisirs ou encore succès sportifs… il est le reflet de la vie municipale. Maisonnais. Le mois dernier, votre magazine municipal célébrait ous vous proposons aujourd'hui quelques extraits choisis.

(2005) ou encore l'installation des sièges de l'Anses (1999) et de la BPI (1996).
Plus récemment, l'on retiendra notamment l'ouverture de la Ferme de Maisons-Alfort, la création du skatepark ou encore celle de INFO-Parents (2016), le lancement du Ciné Debussy (2016), les rénovations d'ampleur de l'école maternelle Edouard Herriot (2017), du centre de loisirs Busteau (2018), ainsi que les aménagements du parvis de la gare du Centre-ville, du Square Jean Moulin (2018) et du Parc Liberté (2019), sans oublier la construction du nouveau gymnase des Juilliottes et du Pôle social des Planètes, tous deux inaugurés en 2020.

Une mobilisation forte des élus relatée au fil des numéros

95 ans de vie communale, c'est aussi près d'un siècle de combats menés par nos élus municipaux et notre député Michel Herbillon : la lutte pour les protections phoniques sur les autoroutes A4 et A86, la mobilisation contre la fermeture des bureaux de Poste des Planètes et du Vert de Maisons, pour le maintien sur son site d'origine de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA) ou encore pour que Maisons-Alfort soit une ville bien desservie par les transports en commun franciliens.
Après avoir parcouru les archives de ces 500 numéros, qui retracent la richesse de la vie maisonnaise, il nous semblait important de mentionner un dernier élément essentiel : la fidélité des lecteurs maisonnais. Merci.

Le saviez-vous ?

Le magazine municipal de Maisons-Alfort n'a pas toujours été gratuit. Pour être informé des affaires de la commune, il vous en coûtait 50 centimes en 1926 (6 francs si vous preniez l'abonnement d'un an) et jusqu'à 12 francs en 1954 !

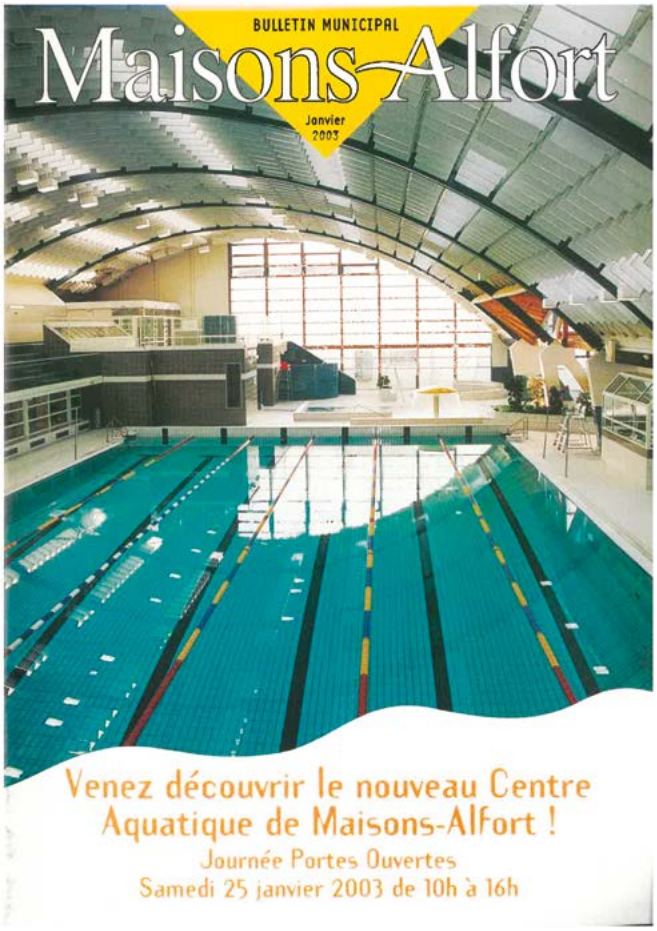

Ouvert en 1968, le centre aquatique Arthur Hévette fait peau neuve en 2003, puis sera remis en état suite à un incendie accidentel en 2017.

Le magazine municipal se fait l'écho d'une ville qui évolue à l'image du projet de réaménagement du parvis de la gare du Centre-ville et de ses abords immédiats, le Square Jean Moulin.

AU FORUM, LES ASSOCIATIONS AUSSI FONT LEUR RENTRÉE

Le 5 septembre dernier, les Maisonnais se sont succédé dans les allées du Palais des Sports et du centre de loisirs Busteau à l'occasion du Forum des associations. Après une saison complexe faite d'adaptations aux diverses contraintes sanitaires, la vie associative comptait bien reprendre ses droits en cette rentrée. Une attente à laquelle vous avez répondu puisque vous étiez 7 000 à vous informer et échanger avec les membres des 85 associations présentes pour vous orienter sur vos futures activités sportives, culturelles ou de loisirs. La preuve en images.

UNE SECONDE VIE POUR LES LIVRES DE LA MÉDIATHÈQUE

Les lecteurs maisonnais étaient affairés les 17 et 18 septembre dernier à l'occasion de la grande braderie de la médiathèque André Malraux. Parcourant les bacs et les étals, tous cherchaient leur prochain roman, un beau livre à feuilleter, une BD à savourer ou encore un album jeunesse pour le petit dernier, et ce, à petit prix. Chaque année, l'équipement municipal fait place nette et vide ses étagères pour accueillir les nouveautés. Plus de 4 500 ouvrages ont ainsi trouvé preneur lors de ces deux journées prônant la seconde main : en effet, les recettes récoltées serviront à renouveler les collections des bibliothèques, en particulier les classiques en mauvais état.

À MAISONS-ALFORT, TOUS ACTEURS DE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Comment faire des économies d'énergie ? Quels sont les réflexes à avoir pour protéger la biodiversité qui m'entoure ? Comment devenir un expert de la récup' ? Autant de questions auxquelles ont répondu les services techniques de la Ville, associations et partenaires le 18 septembre à l'occasion de la 3e édition de la *Faites de l'environnement*. Si la Ville de Maisons-Alfort multiplie les actions en faveur de la préservation de notre environnement, vous êtes tous des acteurs de cette transition vers une société plus verte, c'est pourquoi l'ensemble des Maisonnais a été invité à y participer. Après un nettoyage écocitoyen des Bords de Marne (600 litres de déchets récoltés !), chacun a ainsi pu glaner astuces et conseils pour adopter divers gestes écologiques dans son quotidien sur les nombreux stands proposés. Pas de doute, certaines habitudes vont se verdir !

RENCONTRE AVEC LE PATRIMOINE MAISONNAIS

Les 18 et 19 septembre s'est déroulée la 38e édition des Journées européennes du patrimoine sur le thème « Patrimoine pour tous ». Une fenêtre ouverte sur le patrimoine qui nous entoure lors de laquelle les Maisonnais ont découvert les trésors architecturaux et culturels des églises Saint Remi et Sainte-Agnès, en ont appris davantage sur leur ville au Musée de Maisons-Alfort, eu droit à des visites guidées de la plus ancienne école vétérinaire encore sur son site d'origine (depuis 1766) – et même fait des rencontres qu'ils ne sont pas prêts d'oublier avec *Les Ecorchés* de Fragonard !

À LA DÉCOUVERTE DE LA RICHESSE DE LA BIODIVERSITÉ LOCALE

À l'occasion de la Fête des jardins le 25 septembre dernier, les Maisonnais avaient rendez-vous sur l'Ile de Charentonneau, dans le parc du Moulin Brûlé avec un agent des espaces verts de la Ville. Tout en déambulant dans ce milieu naturel riche en biodiversité locale, le professionnel a ainsi expliqué aux visiteurs la gestion naturelle et écologique des espaces, comment la faune et la flore cohabitent et s'entraident ou encore ce qu'est une espèce endémique. Un parcours qui permet non seulement d'en apprendre davantage sur la faune et la flore mais aussi d'être sensibilisé à l'importance de préserver la biodiversité qui nous entoure. Pour rappel, l'Ile de Charentonneau compte près de 300 espèces végétales.

UNE CHASSE AUX ŒUFS GRANDEUR NATURE

Traditionnellement organisée à l'approche des Fêtes de Pâques, la chasse aux œufs de la Ville de Maisons-Alfort s'est déroulée le 12 septembre dernier, crise sanitaire oblige. Paniers à la main et regards affûtés, les petits Maisonnais ont scruté tous les recoins de la Ferme de Maisons-Alfort à la recherche de leur précieux trésor d'un jour. Une journée devenue incontournable pour les familles maisonnaises qui sont venues nombreuses assister à cet événement convivial. Au printemps dernier, la Ferme a accueilli son 50 000e visiteur depuis son ouverture en 2016.

UNE EXPOSITION MONUMENTALE

Visiteurs, prenez garde aux fourmi géante, panthère majestueuse et autres « bestioles » gigantesques : bienvenue à la 4e édition de l'exposition « L'animal en monument », initiée par M. Mailot lancée le 17 septembre lors d'un vernissage qui a réuni de nombreux curieux et amateurs d'art à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA) en présence de son directeur M. Degueurce. Découvrez **jusqu'au 7 novembre** les 60 œuvres monumentales de 14 artistes de renom qui mettent en scène l'animal dans toute sa splendeur.

DANS LES PARCS ET JARDINS, UNE BELLE HARMONIE

En cette rentrée, les parcs et jardins maisonnais étaient à la fête. La quarantaine de musiciens de l'Harmonie municipale a donné plusieurs concerts dans les parcs des Hannetons, du Vert de Maisons, au marché du Centre ainsi que dans le jardin du Musée de Maisons-Alfort. Les notes ont ainsi résonné dans les quartiers au fil des morceaux interprétés pour le plus grand plaisir des Maisonnais venus en famille pour assister à ces représentations conviviales.

UNE VIE BIEN REMPLIE

Le 17 août dernier, Rachel Kergrohen a célébré son 100e anniversaire lors d'une croisière sur la Seine entourée de sa fille, de ses deux petites-filles et de ses trois arrière-petits-enfants. Une vie bien remplie que cette centenaire a passée à Maisons-Alfort où vit également aujourd'hui sa fille. Une telle fidélité ne s'invente pas puisque Mme Kergrohen est même née dans notre commune ! Amoureuse du Morbihan, région d'origine de son mari, cette Maisonnaise de toujours enchante sa famille et ses proches par sa joie de vivre et ses bonnes recettes. Nous nous joignons à eux pour lui souhaiter un très bel anniversaire et encore de belles années à Maisons-Alfort !

GRAND PARIS EXPRESS

Après l'arrivée du tunnelier Marina, où en sont aujourd'hui les travaux ?

Lorsque l'on descend dans le chantier de la future gare du Vert de Maisons, l'on ne s'y trompe pas : la tâche est colossale. Le Grand Paris Express, c'est 68 gares et 200 km de lignes automatiques, soit autant que le métro actuel !
Après l'arrivée très attendue du tunnelier *Marina* il y a tout juste un an, qui marqua une avancée significative dans les travaux de construction du futur métro de la ligne 15 Sud, quel est aujourd'hui l'état d'avancement du chantier de la future gare du Vert de Maisons ? Une question à laquelle la Société du Grand Paris a apporté des éléments de réponse à la maire de Maisons-Alfort, Marie France Parrain et au président du département, Olivier Capitanio lors d'une visite organisée le 10 septembre dernier.

Les quais de la gare prolongés à 35 mètres de profondeur

Parti de Vitry-sur-Seine en mars 2020, et après sa traversée maisonnaise remarquée, le tunnelier *Marina* a repris son laborieux creusement en direction de la gare Créteil l'Échat où il achèvera d'ici la fin de l'année un parcours de 2,6 km au total. Désormais, le tunnel de la ligne 15 Sud traverse donc la gare du Vert de Maisons. Le creusement de la partie souterraine – appelée boîte gare -, ainsi que la construction de quatre des six dalles des niveaux souterrains sont également terminés. Les ouvriers s'attèlent à présent à la réalisation des derniers niveaux intermédiaires, des murs et des escaliers ainsi qu'au raccordement avec la station de RER. Au fond de l'ouvrage aussi, le chantier s'active. En effet, le volume intérieur de la partie souterraine de la gare du Vert de Maisons n'est pas suffisamment grand pour accueillir la totalité des quais et des couloirs d'accès des voyageurs. C'est pourquoi, le prolongement des quais est en cours depuis mars dernier. *« Deux fois plus longs que le volume souterrain de l'ouvrage, ils sont creusés sur 65 mètres, depuis l'intérieur de la gare »*, explique le chef de projet secteur. Ces travaux consistent ainsi à élargir le tunnel pour former une « caverne » sous le Square Dufourmantelle. *« Des mesures de consolidation du sol, de protection des cheminements et du Square inscrit au titre des monuments historiques, sont mises en place »*, précise la Société du Grand Paris. Ces aménagements doivent s'achever dans le courant de l'année 2023 tandis que la mise en circulation de la ligne 15 Sud est prévue courant 2025.

Au cœur du chantier de la future gare du Vert de Maisons, le tunnel creusé par *Marina*.

SENSIBILISATION

En octobre, Maisonnaises, prenez du temps pour votre santé

Durant tout le mois d'octobre se déroule la campagne annuelle de sensibilisation au dépistage et de lutte contre le cancer du sein organisée par l'association Ruban Rose. *« **1 femme sur 8** risque de développer un cancer du sein. L'information sur le dépistage précoce est essentielle et permet de sauver des milliers de vie »*, abonde l'association.
En effet, trop souvent prises par leurs obligations professionnelles et familiales, ou parce que le sujet peut constituer une source d'angoisse et d'appréhension, certaines femmes peuvent tarder à effectuer des contrôles de routine auprès de leur médecin. Pour les informer sur cette démarche de prévention, INFO-Parents leur propose une « Pause des parents » dédiée intitulée « Être maman, ça prend du temps… Et si vous preniez du temps pour votre santé ? ». En ce mois d'Octobre Rose, le rendez-vous est donné le **16 octobre prochain de 10h à 12h** afin d'évoquer tout(e)s ensemble et en présence d'un professionnel de santé ce sujet sensible et se faire dépister.

> INFO-Parents – 83 rue Jean Jaurès
Participation gratuite, uniquement sur inscription.
Renseignements au 01 75 37 97 52
omc.infoparents@gmail.com

COVID-19 & VACCINATION

La campagne se poursuit à Maisons-Alfort

Dès janvier, la Ville de Maisons-Alfort, en la personne d'Olivier Capitanio, alors maire, appuyé par notre député Michel Herbillon, a ouvert un centre de vaccination au Moulin Brûlé afin d'offrir un service de proximité et des conditions d'accueil optimales aux Maisonnais et aux habitants de la circonscription (Joinville-le-Pont, Charenton et Saint-Maurice) souhaitant se faire vacciner. Cet effort important, qui a nécessité une très forte mobilisation des services administratifs de la Ville et des équipes médicales au fil des mois, permet aujourd'hui à chacun de se retrouver autour d'événements conviviaux et festifs qui font la richesse de la vie maisonnaise.

Maintien du centre de vaccination en cette rentrée

En effet, il semble à présent d'autant plus évident que l'effort vaccinal nous permettra à tous de sortir au plus vite de cette crise sanitaire et de retrouver – définitivement et le plus rapidement possible – une vie normale. Ainsi, la Ville a décidé de maintenir en cette rentrée l'activité du centre de vaccination afin de mettre en œuvre la campagne de rappel pour les plus de 65 ans, d'assurer la vaccination des collégiens et lycéens et de continuer à proposer un service de proximité à celles et ceux qui le souhaitent. Depuis septembre, les équipes du centre sont ainsi à pied d'œuvre pour contacter les personnes âgées de 65 ans et plus, fragiles et prioritaires qui se sont faites vacciner au Moulin Brûlé afin de les informer de leur éligibilité à une 3e dose.

Un dispositif spécifique pour les 12-17 ans

La Ville, en collaboration avec les directeurs d'établissements, a mis en place dès septembre, un dispositif spécifique à destination des collégiens et lycéens de la circonscription (10 collèges et 5 lycées). La possibilité leur a ainsi été offerte de se faire vacciner directement au sein de leur établissement,

Au total, 264 collégiens et lycéens de la circonscription ont été vaccinés au Moulin Brûlé via le dispositif mis en place par la Ville.

grâce à la mobilisation d'équipes mobiles de médecins et infirmiers ou au centre de vaccination du Moulin Brûlé via un système de navettes dédiées. Au total, ce sont 264 élèves de la circonscription qui ont profité de cette opération jusqu'ici. Au 30 septembre, 1 024 3e doses ont été administrées. À l'heure où nous écrivons ces lignes, plus de 75 286 vaccinations ont été réalisées. D'après les chiffres publiés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) le 5 septembre dernier, 68% des Maisonnais possédaient un schéma vaccinal complet, et près de 50% des 12-17 ans.

> Pour se faire vacciner : appelez le 0 805 04 09 94 (numéro vert), du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ou directement via le lien suivant : doctolib.fr/vaccinationcovid-19/maisons-alfort/centre-devaccination-covid-maisons-alfort

Le député de Maisons-Alfort, Michel Herbillon, à la rencontre des collégiens maisonnais venus se faire vacciner.

L'APPLICATION DU PASS SANITAIRE DANS LES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Pour rappel, le pass sanitaire consiste en la présentation d'un schéma vaccinal complet, ou d'un test négatif de moins de 72h, ou d'un résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois. Le pass sanitaire peut être obtenu sur l'appli TousAntiCovid ou sur le site internet dédié de l'Assurance maladie, **attestation-vaccin.ameli.fr**.
Il est obligatoire pour accéder à tous les lieux de loisirs et de culture rassemblant plus de 50 personnes, aux cafés, bars, restaurants, aux maisons de retraite et transports de longue distance. Nous vous rappelons que sa présentation dans divers équipements municipaux est exigée par la loi : ce n'est pas une mesure prise localement par la Ville de Maisons-Alfort qui ne fait qu'appliquer les textes. Par ailleurs, face à la contagion des variants, le pass sanitaire n'exonère pas des gestes barrières.

PLAN 1 JEUNE 1 SOLUTION

Employeurs, découvrez les aides à l'embauche des jeunes

Vous êtes employeur et souhaitez donner sa chance à un jeune ? Avec la crise sanitaire, le marché de l'emploi s'est tendu de même que l'insertion des jeunes dans le monde professionnel. Pour tenter d'y remédier, l'Etat a lancé le plan « 1 jeune 1 solution » à l'été 2020 qui prévoit le versement aux entreprises d'aides à l'embauche des moins de 26 ans et de moins de 30 ans pour les personnes en situation de handicap.

Une aide unique

Ainsi, une aide unique s'élevant à 5 000 euros est accordée à l'employeur pour le recrutement d'un jeune de moins de 18 ans en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Son montant est porté à 8 000 euros lorsque celui-ci a plus de 18 ans. L'aide s'applique aux contrats signés entre le 1er mars 2021 et le 31 décembre 2021 (en CDI ou CDD de 3 mois minimum) et devrait être prolongée jusqu'au 30 juin 2022 selon les dernières annonces du Premier ministre.

Le Contrat Initiative Emploi

Parmi les autres coups de pouce financiers accordés par l'Etat aux employeurs, le Contrat Initiative Emploi applicable dans le secteur marchand, qui consiste en une aide équivalente à 47% du SMIC (20h hebdomadaires minimum). Le versement est conditionné à un contrat en CDI ou CDD d'au moins 6 mois renouvelable dans la limite de 24 mois.

La Mission Locale fait le lien entre les entreprises maisonnaises et les jeunes, notamment dans le cadre du plan 1 jeune 1 solution.

Sollicitez l'appui de la Mission Locale

D'autres aides destinées à faciliter l'emploi des jeunes existent, à l'image du Parcours Emploi Compétences (PEC) et du Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE). Pour s'y retrouver, n'hésitez pas à solliciter l'appui de la Mission Locale, qui en tant que prescripteur, pourra effectuer la demande d'aide et vous aiguiller sur les conditions à remplir. *« Le référent Mission Locale accompagne les entreprises pour formaliser ses engagements sous forme de « principales compétences à développer » au cours du contrat,* explique la directrice de la structure. *Il suivra le parcours du jeune durant toute la durée de l'aide. »*

> Mission Locale - 83 rue Victor Hugo
01 43 96 20 39 - mlma94.org

HOMMAGE

Monique Delord nous a quittés

Figure maisonnaise, Monique Delord, s'est éteinte le 31 août 2021 à l'âge de 84 ans. Née le 26 avril 1937 dans la Vallée de la Seine, près de Rouen, elle grandit dans une famille d'agriculteurs. Après un passage par l'école communale et des études commerciales effectuées à Rouen, elle se marie en 1966 avec Pierre Delord. Les époux s'installent alors à Maisons-Alfort et ouvrent la librairie-papeterie-presse de la mairie, devenue au fil des ans une véritable institution maisonnaise. De leur union sont nés ses fils Pascal et Jean-Luc. En 1997, Monique devient grand-mère pour la première fois avec Olivier, puis Eva en 2000 et Vincent en 2008 viennent agrandir le cercle familial. Son fils Pascal et son épouse Sabine ont repris le commerce familial qu'ils tiennent toujours aujourd'hui. Ses proches, amis, voisins et clients retiendront d'elle une personne aimante, toujours de bon conseil et aux paroles réconfortantes pour tous. Une messe hommage se tiendra le vendredi 15 octobre à 18h30 en l'église Saint Remi. La Ville de Maisons-Alfort adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et ses amis.

EXPOSITION

À ciel ouvert : dans l'univers des photographes maisonnais

Cet automne, en vous promenant dans Maisons-Alfort, n'oubliez pas d'être observateur. En effet, après le succès rencontré par l'exposition « Femmes d'exception » proposée en plein air dans tous les quartiers de la ville, l'Office Municipal de la Culture (OMC) réitère l'opération, cette fois-ci en mettant à l'honneur le travail de 16 photographes maisonnais. *« Avec cette exposition, nous avons souhaité montrer l'œuvre artistique personnelle de photographes professionnels peut-être encore méconnus de leurs voisins,* explique la directrice de l'OMC. *La période que nous traversons nous a également obligé à exploiter plus souvent les espaces extérieurs au gré de balades urbaines. »* Au total, 80 oeuvres variées, des portraits, des paysages urbains et ruraux ou encore des photos culinaires, seront présentées.

> Du 23 octobre au 21 novembre – MPT d'Alfort, Chemin des écoliers aux Juilliottes, CSC Liberté, école Condorcet (av. de la République), école Parmentier (av. du Général de Gaulle), Square René Coty. + d'infos. omclettreinfo.blogspot.com

SEMAINE BLEUE

Une semaine dédiée aux seniors maisonnais

Du 8 au 15 octobre, Maisons-Alfort célèbre ses aînés à l'occasion de la Semaine Bleue, « La semaine nationale des retraités et personnes âgées », dont l'objectif est de valoriser la contribution et la place des seniors dans notre société. Venez participer à l'une des nombreuses activités proposées par l'Office Municipal de la Culture (OMC) en partenariat avec les associations maisonnaises, les théâtres de la Ville ainsi que l'Office Municipal des Sports (OMS). Visites, expositions, conférences et autres initiations sportives vous attendent ! À noter que le pass sanitaire vous sera demandé. Le programme complet est à retrouver sur le site internet de la Ville : **maisons-alfort.fr**, dans le magazine municipal de septembre ainsi que dans les divers équipements municipaux.

> Renseignements auprès de INFO-SÉNIORS - 10, rue Bourgelat
01 45 18 14 42 / omc.infoseniors@gmail.com

BANQUET DU 11 NOVEMBRE

Anciens combattants, n'oubliez pas de vous inscrire

Vous êtes ancien combattant mais vous n'êtes affilié à aucune association ? Faites-vous connaître auprès de la mairie, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de votre carte d'ancien combattant. Vous pourrez ainsi être convié au banquet organisé par la Ville pour les anciens combattants dans les salons du Moulin Brûlé, à l'occasion des cérémonies commémorant le 103e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

> Secrétariat général du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.
01 43 96 77 23

FOIRE AUX JOUETS

Donnez une seconde vie aux jouets de vos enfants

Ours en peluche, petites voitures et autres Lego… Le placard de votre enfant déborde de jouets qu'il n'utilise plus ? Donnez-leur une seconde vie et faites de nouveaux heureux ! Participez à la prochaine Foire aux jouets organisée par l'Office Municipal de la Culture (OMC) qui se déroulera le **28 novembre de 9h à 13h.** Les inscriptions débuteront à compter du 10 novembre à partir de 18h à la Maison Pour Tous Pompidou, située 12 rue Georges Gaumé. D'ici là… que le tri commence !

> Renseignements au 01 41 79 19 65

De son côté, le Rotary Club de Maisons-Alfort organise sa traditionnelle bourse aux jouets et vêtements pour enfants le **dimanche 17 octobre de 9h à 17h au centre socioculturel La Croix des Ouches, 33 avenue de la République.**

> Informations et inscriptions au 06 08 75 69 64 ou 06 70 66 65 22 01 43 76 31 19

SOLIDARITÉ

Devenez bénévole pour le Téléthon

La prochaine édition se déroulera les 4 et 5 décembre à Maisons-Alfort. Deux jours de solidarité dédiés à la récolte de fonds pour la recherche et la lutte contre les maladies génétiques neuromusculaires et les maladies rares pour lesquelles le comité du Téléthon a besoin de vous ! Si vous souhaitez apporter un peu de votre temps pour l'organisation de cet événement solidaire national, participez à la réunion qui se tiendra le **13 octobre prochain à 20h à la Maison Pour Tous Pompidou ou contactez le 06 61 88 75 30.** Tout volontaire est le bienvenu !

> 12, rue Georges Gaumé

SANTÉ & COVID-19

Un accompagnement dédié avec PsyEnfantAdo

Face à la crise sanitaire, il se peut que votre enfant ou adolescent ait besoin d'un accompagnement psychologique de soutien pour l'aider à gérer ses émotions et la souffrance induite. À cet effet, le gouvernement a lancé le dispositif PsyEnfantAdo, à destination des 3-17 ans. Celui-ci consiste en des séances de soutien psychologique (1 à 9) prescrites par votre médecin traitant. Assurées par un psychologue clinicien agréé et participant à cette opération, ces séances sont entièrement prises en charge par l'Assurance maladie, sans avance de frais pour les parents. Pour en savoir plus sur ce dispositif et consulter la liste des professionnels conventionnés, rendez-vous sur le site **psyenfantado.sante.gouv.fr.**

CULTURE

La nuit s'expose à la médiathèque André Malraux

Cet automne, les bibliothèques de la Ville vous proposent une nouvelle programmation intitulée *Nocturnes*, une plongée dans le monde de la nuit et des créatures qui la peuplent. Jusqu'au 27 novembre, découvrez les trois expositions dédiées à cette thématique qui continue de fasciner toutes les générations : laissez-vous surprendre par les jeux d'ombres et de lumière d'*Éclats de nuit*, venez admirer la topographie de la lune dans *Moon* ou encore découvrez les secrets des rapaces nocturnes dans *Chouettes et hiboux*.

> 4, rue Albert Camus - 01 43 76 30 77 - Pass sanitaire requis - Rencontre autour de l'exposition « Eclats de nuit » – à partir de 6 ans les 9 octobre et 13 novembre à 14h et 15h30

Une rentrée placée sous le signe de l'écologie

Des moutons et des chèvres pour entretenir les espaces verts, des légumes cultivés à deux pas des crèches municipales ou encore des poules dans les écoles… Pas de doute, la Ville de Maisons-Alfort est en train de réussir son pari : être un poumon vert à tout juste deux pas de la capitale. Zoom sur les initiatives mises en place en cette rentrée.

Le maraîcher municipal entretient et cultive les 1 700 m² de parcelle mise à la disposition de la commune par la Gendarmerie.

Si l'écologie a toujours été une priorité de l'équipe municipale, la Ville de Maisons-Alfort réaffirme en ce début de mandat ses engagements par la multiplication d'actions concrètes en faveur de la préservation de notre environnement et du développement durable. En effet, au-delà de l'attention quotidienne portée aux espaces verts de la ville et à la biodiversité locale, la Ville va plus loin afin de favoriser le retour de la nature en milieu urbain.

Les premières récoltes bientôt dans les assiettes des petits Maisonnais

Souvenez-vous, nous vous l'avions annoncé avant l'été : la Ville de Maisons-Alfort créait alors un maraîchage municipal dans les douves du Fort de Charenton en partenariat avec la Gendarmerie nationale afin de fournir en fruits et légumes de saison cultivés de manière biologique les crèches municipales.
Après quelques aménagements réalisés cet été, tout était fin prêt pour accueillir les premières plantations effectuées par le maraîcher municipal. Poivrons, aubergines, tomates, choux ou encore poireaux s'alignent désormais parfaitement sur une partie des 1 700 m² de parcelle mise à la disposition de la commune par la Gendarmerie. « *Nous pensons effectuer les premières livraisons dans les crèches à La Toussaint* », estime le maraîcher. Quels seront les premiers légumes dégustés par les jeunes gourmets maisonnais ? « *Des poivrons, des aubergines – encore de saison en ce début d'automne -, puis des poireaux, des betteraves, diverses variétés de choux et de courges, comme le choux kale ou le butternut pour faire découvrir aux enfants des saveurs méconnues* », poursuit-il.
Au-delà de fournir une alimentation saine et en circuit court aux petits Maisonnais, le maraîchage municipal aura également une portée pédagogique. « *Nous sommes en train de créer un potager en permaculture* afin d'accueillir les élèves maisonnais. L'idée étant de leur proposer divers ateliers centrés sur l'apprentissage de la saisonnalité, d'une alimentation durable, et sur le respect de la nature et de l'environnement* », explique le professionnel. Les apprentis maraîchers auront la possibilité de « mettre les mains dans la terre », de faire eux-mêmes des plantations et de les voir évoluer au fil de l'année scolaire jusqu'à la récolte. Pour acheminer les récoltes dans les crèches, la Ville s'est dotée d'une calèche municipale tractée par deux percherons. Celle-ci assure également le transport des déchets verts.

* *Mode d'agriculture fondé sur les principes du développement durable, respectueux de la biodiversité et de l'humain et consistant à imiter le fonctionnement des écosystèmes naturels.*

Pour effectuer les livraisons dans les crèches, la Ville s'est dotée d'une calèche municipale tractée par deux percherons.

Des moutons et des chèvres en guise de tondeuses

De même que pour le maraîchage municipal, la Ville a signé une convention cet été avec la Gendarmerie nationale afin de mettre en place de l'écopâturage. Ce nouveau partenariat vient conforter les liens étroits qui unissent de longue date la Ville de Maisons-Alfort et la Gendarmerie nationale qui fait partie intégrante de l'identité de la commune.

Début septembre, le Fort de Charenton a ainsi accueilli de nouveaux pensionnaires pour entretenir les espaces verts des contreforts de manière durable et écologique. À la manœuvre pour prendre soin au quotidien des cinq chèvres Poitevines et des dix moutons Causse du Lot, les fermiers de la Ville. « *Ce sont des races rustiques - à savoir anciennes, résistantes aux maladies et à une météo peu favorable -, et donc reconnues pour ce type de pratique* », précisent-ils. Les ovins auront ainsi pour tâche à terme d'entretenir plus de 21 000 m². Une solution alternative à l'entretien mécanique des espaces qui permet non seulement de diminuer la consommation de carburant et les pollutions associées, mais également les déchets verts liés à la fauche participant à la fertilisation naturelle des sols, bénéfique à la faune et à la flore. L'écopâturage contribue enfin à limiter l'embroussaillement et à contrôler les espèces végétales envahissantes, même sur des sites difficiles d'accès, comme les buttes du Fort de Charenton.

Cinq chèvres Poitevines et dix moutons Causse du Lot constituent l'écopâturage du Fort de Charenton.

Quand les cours de récréation maisonnaises accueillent des poules

Dans le cadre du nouveau projet de mandat, la Ville de Maisons-Alfort a lancé au printemps plusieurs initiatives en faveur de l'écologie impliquant la participation des Maisonnais. Parmi elles, la possibilité offerte par la Ville d'adopter des poules pour les habitants. Dans le prolongement de cette initiative, la Ville a également proposé aux établissements scolaires maisonnais (de la maternelle au lycée) d'accueillir un poulailler à vocation pédagogique afin de participer, à leur échelle, à cette initiative citoyenne et écologique. Des poulaillers viennent ainsi d'être installés dans le groupe scolaire Saint-Exupéry (maternelle et élémentaire) et dans les écoles maternelles Alphonse Daudet et Paul Bert. Les volatiles, fournis par la Ville, ont élu domicile dans leur nouvel environnement fin septembre pour la plus grande joie des élèves. Cette nouvelle initiative vient ainsi compléter les nombreux projets pédagogiques déjà menés par la commune auprès des élèves maisonnais tout au long de l'année scolaire, à l'image des interventions des agents des services techniques dans le cadre du projet écocitoyen, de la serre pédagogique du Vert de Maisons, ou encore des visites de la Ferme de Maisons-Alfort.

Les élèves de la maternelle Saint-Exupéry ont découvert leur poulailler en présence du maire, Marie France Parrain, du maire-adjoint Catherine Primevert et de la directrice Mme Robert.

VOITURES ÉLECTRIQUES

Deux nouvelles bornes de recharge mises en service

Suite à l'arrêt brutal du service Autolib' en 2018, la municipalité a décidé d'équiper la ville de bornes de recharge pour véhicules électriques. Pour ce faire, elle a fait appel au Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (Sigeif). Après celle installée **rue Auguste Simon** en janvier dernier, une seconde borne de recharge pour véhicules électriques a ainsi été mise en service cet été au **92 avenue du Général Leclerc** dans le quartier des Juilliottes. Deux autres, installées au **2 rue Danielle Casanova dans le quartier des Planètes et au 166 rue Jean Jaurès dans le quartier du Centre,** doivent par ailleurs être prochainement mises en service.
Chaque borne permet de recharger deux véhicules à la fois et dispose d'une puissance de charge variable de 7 kW à 22 kW (charge accélérée). Désormais, les Maisonnais disposant d'un véhicule propre bénéficient d'emplacements dédiés pour le recharger. En plus d'être plus respectueuses de l'environnement, les voitures électriques produisent de faibles nuisances sonores contrairement aux véhicules classiques contribuant d'autant plus à l'amélioration du cadre de vie des Maisonnais.

Promouvoir des modes de transports propres

Ce nouveau service vient ainsi s'ajouter aux actions de longue date menées par la municipalité en faveur de l'écologie et de la promotion des énergies et des transports propres, à l'image du déploiement des stations Vélib' et pistes cyclables. Pour rappel, la Ville de Maisons-Alfort a souhaité être l'une des premières communes à pouvoir installer le dispositif Vélib' lorsque celui-ci a été étendu aux communes non limitrophes de Paris. Aujourd'hui, chaque quartier de la ville – soit 7 stations au total - est équipé d'une station Vélib'.

Dans le quartier des Planètes, la borne de recharge se situe rue Danielle Casanova.

Des efforts qui ont permis à notre Ville de réduire de 16% ses émissions de gaz à effet de serre entre 2011 et 2016, plaçant Maisons-Alfort en tête des villes de France de même strate démographique en la matière avec une production de 77 kg de CO_2 par habitant contre 100 kg en moyenne.
D'autres bornes seront installées dans le courant de l'année 2022 dans divers quartiers de la ville : au 2 rue Louis Pergaud, au 22 avenue du Général Leclerc et au 42 avenue du Général de Gaulle (deux bornes). A terme, le dispositif comptera une dizaine de bornes dans toute la ville.

> Retrouvez l'ensemble des modalités et tarifs d'utilisation sur le site internet du Sigeif : sigeif.fr/comment-et-ou-recharger-votre-vehicule-electrique

MOBILITÉ

Des vélos électriques pour les agents municipaux

L'objectif est de permettre aux agents municipaux d'éviter de prendre la voiture pour se déplacer sur les courts trajets.

Agir en faveur de l'environnement, c'est également promouvoir des transports moins polluants. Vélib', pistes cyclables ou encore installations de bornes de recharge électriques (voir article ci-dessus)… les solutions alternatives à la voiture ne manquent pas à Maisons-Alfort. Dès lors, pourquoi ne pas pousser la logique plus loin et montrer l'exemple ? Après le remplacement au printemps dernier de la flotte automobile de Maisons-Alfort Habitat, le bailleur social de la Ville, par des véhicules électriques, c'est au tour des services techniques de se doter de cinq vélos électriques. L'objectif est de permettre aux agents (bureau d'étude, direction) d'éviter de prendre la voiture pour se déplacer sur les nombreux courts trajets réalisés pour aller sur les chantiers de la ville. *« Comme il y a beaucoup de pistes cyclables, c'est très facile de se déplacer et plus pratique pour stationner »,* explique la responsable de la voirie communale. Et d'ajouter : *« Il y avait une forte demande des équipes et puis cela permet, en plus d'œuvrer en faveur de l'écologie, de garder la forme en travaillant ! »*

ÉNERGIE RENOUVELABLE

Bientôt une ferme solaire à Maisons-Alfort

Dans le cadre du nouveau projet de mandat municipal, la Ville de Maisons-Alfort poursuit son action en faveur de la transition écologique et du développement des énergies renouvelables sur son territoire. Après l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de l'école élémentaire Charles Péguy et de la maternelle Hector Berlioz en 2020 réalisée en partenariat avec le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF), la Ville pose aujourd'hui les bases du déploiement de panneaux solaires sur les toits des bâtiments publics dans l'objectif de créer la plus grande ferme solaire urbaine d'Ile-de-France.

À terme, près de 100 bâtiments équipés

Ainsi, la commune entend à terme équiper les toits de ses 72 équipements publics, soit une surface disponible de 40 950 m² qui accueillera des panneaux photovoltaïques afin de favoriser une production durable de l'énergie. Pour ce faire, elle lancera d'ici la fin de l'année une publicité afin de réaliser les études préalables du projet.

Rappelons qu'à Maisons-Alfort, le développement des énergies propres et renouvelables est un engagement de longue date de l'équipe municipale. Dès les années 80, la Ville fait figure de pionnière lorsqu'elle décide de miser sur la géothermie. Aujourd'hui, troisième plus grand réseau d'Ile-de-France, son réseau de géothermie alimente plus de 16 000 équivalents logements, soit près de 40 % des logements maisonnais et la plupart des équipements municipaux. A noter que la future Maison de l'environnement actuellement en construction sur les Bords de Marne, répondra également aux enjeux actuels de performance énergétique et de gestion durable des ressources (éolienne, aqualienne, panneaux solaires…).

De g. à d. : Olivier Capitanio, président du département, Jean-Jacques Guillet, président du SIGEIF, Michel Herbillon, notre député, et Marie France Parrain, le maire de Maisons-Alfort réunis suite à la pose des premiers panneaux solaires dans les écoles maisonnaises.

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Participez à la concertation

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) est un document règlementaire qui régit la place des publicités, des enseignes et des pré-enseignes dans l'espace public. Ce document de planification permet à l'intercommunalité et à ses communes membres de protéger le cadre de vie en adaptant la réglementation nationale (Code de l'Environnement) aux spécificités locales. Le territoire Paris Est Marne&Bois, dont fait partie Maisons-Alfort, a engagé l'élaboration de son RLPI en 2018. L'objectif est d'élaborer de nouvelles règles en matière d'affichage publicitaire afin de répondre au développement du territoire et de mettre en œuvre une nouvelle politique environnementale en matière de publicité. Grâce à ce RLPI, les communes continueront d'être compétentes en la matière. Dans le cadre de ce projet, vous pouvez poser vos questions, faire part de vos remarques ou simplement vous renseigner sur la thématique de l'affichage publicitaire :

- Sur la page dédiée accessible depuis le site internet du Territoire : **parisestmarnebois.fr/fr/reglement-local-de-publicite-intercommunal** et sur le site internet de la Ville : **maisons-alfort.fr**
- Par voie électronique à l'adresse suivante : **concertation.rlpi@pemb.fr**
- Sur les registres mis à votre disposition à l'Hôtel de ville ainsi qu'au siège du Territoire sur les horaires d'ouverture (1, place Uranie, Joinville-le-Pont)
- En participant à l'une des réunions publiques dédiées à l'élaboration du RLPI.

RENOVATION

À la découverte de la nouvelle maternelle Charles Péguy

Ici, dans la nouvelle extension réalisée, l'espace de jeux et d'éveil a pris sa place.

La cour de l'école a entièrement été rénovée en enrobé clair et dotée de nouveaux aménagements.

La classe vient de commencer lorsque nous poussons les portes de l'école maternelle Charles Péguy en cette matinée de septembre. Après un an de travaux, nous sommes autant curieux que les jeunes Maisonnais de découvrir ces nouveaux locaux.
En effet, pendant l'année qu'aura duré cette transformation d'ampleur, ces derniers ont été accueillis provisoirement, à deux pas de là, par leurs camarades de l'école élémentaire grâce aux aménagements réalisés par la Ville de Maisons-Alfort. Si la cohabitation s'est bien passée, les tout jeunes élèves étaient ravis de retrouver, pour certains, et de découvrir pour d'autres, leur nouvelle école fraîchement rénovée.
D'un montant de 1,6 million d'euros, les travaux ont consisté en une rénovation totale de l'ensemble des locaux ainsi qu'à une extension du bâtiment existant. Une dernière tranche de travaux se déroulera aux vacances de La Toussaint, lors desquelles seront poursuivis l'aménagement de la classe supplémentaire ainsi que la pose d'un auvent dans la cour afin de protéger les enfants de la pluie. Quant aux plantations, elles seront finalisées durant l'hiver.

Professeurs et élèves prennent leurs marques

Direction la salle de classe de la directrice de l'établissement, Mme Baxellerie, qui tout comme ses élèves, prend ses marques en cette rentrée. Au programme ce matin, des arts plastiques, des activités ludiques et des parcours sportifs. *« C'est une très belle école, les élèves s'approprient leur nouvel environnement scolaire, les plus grands sont heureux d'avoir retrouvé leur école et d'en découvrir les nouveautés »*, nous explique-t-elle. Entre deux cours, les enseignants s'organisent et continuent d'aménager les divers espaces pour les adapter au mieux aux activités des enfants.
À 9h45, la sonnerie retentit : place à la récréation ! Nous suivons le mouvement des élèves vers la cour qui, elle aussi, a été entièrement redessinée et dotée de nouveaux aménagements. Désormais, les élèves jouent sur un sol en enrobé clair – un atout contre les fortes chaleurs - et profitent de nouveaux espaces de jeux et de détente à l'ombre et dans l'herbe (dont la surface a été augmentée). Une fois ce moment de détente terminé, les petits Maisonnais retournent à leurs salles de classe : l'heure pour nous de leur dire au revoir et de leur souhaiter une très bonne année scolaire !

Les travaux ont consisté en une rénovation totale de l'ensemble des locaux ainsi qu'une extension du bâtiment existant.

RENTREE SCOLAIRE

La cloche a sonné pour les élèves maisonnais !

Les jeunes Maisonnais ont fait leur rentrée en présence du député Michel Herbillon, du maire de Maisons-Alfort, Marie France Parrain, du président du département, Olivier Capitanio et du maire-adjoint à la Vie scolaire, Catherine Primevert.

À chaque rentrée, c'est le même refrain : la joie de retrouver ses copains/copines, la hâte de raconter ses vacances ou encore l'impatience de découvrir dans quelle classe on est. Le 2 septembre, les 4 478 élèves étaient rassemblés devant les 25 écoles maternelles et élémentaires de la Ville, prêts à entamer leur premier jour de classe de l'année. Dans le secondaire, 3 675 élèves ont fait leur rentrée. Pour garantir une rentrée dans des conditions optimales, des purificateurs d'air ont été installés dans l'ensemble des réfectoires des écoles maisonnaises en complément de l'application du protocole sanitaire en vigueur.
Une très belle année scolaire à tous les jeunes Maisonnais !

Plein succès aux directeurs(trices), principaux et proviseurs, et personnel d'éducation des établissements scolaires qui prennent leur fonction :

M^me^ Baxellerie, M^me^ Weber : groupe scolaire Charles Péguy
M^me^ Pinel : école maternelle Hector Berlioz
M. Fitoussi : école élémentaire Parmentier B
M^me^ Drali : école élémentaire Victor Hugo
M. Marquetty : école maternelle Alphonse Daudet
M^me^ Serafini : école élémentaire Louis Pasteur
M. Fontaine : collège Edouard Herriot
M^me^ Toussaint : collège Edouard Herriot
M^me^ Elmkhanter : collège Jules Ferry
M^me^ Nyobe : lycée Paul Bert
M^me^ Billebaut : collège Nicolas de Staël
M. Diaz : collège Sainte Thérèse
Mme Toussaint : collège Edouard Herriot
Mme Elmkhanter : collège Jules Ferry

COLLEGIENS & LYCÉENS

À chacun son ordinateur pour une rentrée connectée

C'est devenu un rendez-vous incontournable, et ce d'autant plus avec la crise sanitaire et l'alternance entre cours en présentiel et à distance. À chaque nouvelle rentrée scolaire, l'ensemble des élèves entrant en classe de 6^e^ au collège ou en seconde au lycée reçoit gratuitement un ordinateur pour toute sa scolarité. Des opérations pilotées respectivement par le département du Val-de-Marne, avec Ordival, et la région Ile-de-France dans le cadre de sa « transformation numérique », en partenariat avec l'Éducation nationale.

Un accès au numérique pour tous

À Maisons-Alfort, les distributions se sont déroulées en septembre et début octobre. Ainsi, les élèves des collèges Jules Ferry, Edouard Herriot, Condorcet, Sainte-Thérèse et Nicolas de Staël et leurs aînés des lycées Eugène Delacroix et Paul Bert ont reçu leur outil numérique des mains du maire de Maisons-Alfort conseillère départementale, Marie France Parrain, du président du département et 1^er^ maire-adjoint, Olivier Capitanio, de notre député, Michel Herbillon, du maire-adjoint à la Jeunesse et conseiller régional Romain Maria, ainsi que de l'adjointe au maire à la vie scolaire, Catherine Primevert. Au total, 16 000 collégiens et 135 000 lycéens ont été équipés, respectivement dans le Val-de-Marne et l'Ile-de-France.
Quel que soit le niveau scolaire, l'objectif est le même : offrir un égal accès au numérique. Mais au-delà, ces dispositifs facilitent le partage quotidien de données de travail entre élèves et enseignants tout en proposant un accès à des contenus pédagogiques complémentaires. Ainsi, les collégiens disposent de plusieurs logiciels avec contrôle parental inclus leur offrant la possibilité de s'initier au codage informatique, ou encore d'apprendre à faire un film, tandis que les lycéens ont notamment accès à leurs manuels scolaires.

Marie France Parrain, Michel Herbillon et Romain Maria distribuent les ordinateurs aux lycéens.

Les collégiens ont reçu leur ordinateur en présence d'Olivier Capitanio et de Marie France Parrain.

ACCUEIL DE LOISIRS

Pensez à réserver pour les vacances scolaires

Vous envisagez d'inscrire votre enfant en accueil de loisirs pendant les vacances de La Toussaint ? Pour rappel, en raison de la situation sanitaire, la réservation est obligatoire pour faire bénéficier votre enfant d'un accueil de loisirs. Celle-ci doit être effectuée au plus tard le dimanche qui précède la semaine d'accueil des enfants. Vous pouvez annuler la réservation également au plus tard le dimanche de la semaine précédant l'accueil de votre enfant. Attention, toute réservation est due et sera facturée sauf transmission d'un justificatif médical ou d'une attestation d'événements graves. Vous pouvez faire toutes ces démarches en ligne via l'Espace Citoyen.

À noter par ailleurs qu'une réservation – selon les mêmes modalités - est requise les mercredis en période scolaire. En cas d'empêchement, celle-ci peut être annulée également au plus tard le dimanche de la semaine précédant l'accueil de votre enfant.

> Direction Enfance-Éducation
Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30, de 8h30 à 11h30 le samedi sur RDV uniquement.
Tél. : 01 43 96 77 03 ou 01 43 96 77 28

LUDOTHÈQUE

Quelles sont les modalités de sa réouverture ?

En raison de la crise sanitaire, la ludothèque de la Maison de l'Enfant a dû fermer ses portes au public durant plusieurs mois. Toutefois, un service de « Ludo Drive » a été mis en place par la Ville, pour permettre aux familles maisonnaises d'emprunter des jeux pour la maison. La ludothèque de la Maison de l'Enfant vous accueille de nouveau dans ses locaux **du mercredi au samedi de 9h à 13h** dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. Le Pass sanitaire vous sera notamment demandé comme l'exige la loi pour l'accès au jeu sur place. De plus, le service de « Ludo Drive » est maintenu les après-midis. Pour emprunter des jeux, vous pouvez consulter le catalogue accessible sur le site internet de la Ville, maisons-alfort.fr puis, une fois votre choix effectué, appeler les équipes de la ludothèque du **mardi au vendredi de 14h15 à 16h45** et le **samedi de 14h15 à 16h15**. Un rendez-vous afin de venir récupérer les jeux sur place vous sera proposé. À noter que pour pouvoir emprunter, une adhésion préalable est nécessaire. Enfin, la reprise et la mise en place des divers ateliers seront communiqués ultérieurement aux adhérents par la ludothèque.

> 86, avenue Busteau - 01 41 79 07 05

ATELIER

Deviens un expert en intelligence artificielle !

Qu'est-ce que l'intelligence artificielle ? Comment et dans quels domaines l'utilise-t-on ? Toi aussi, tu souhaites en apprendre davantage sur cette technologie qui fait appel à l'informatique, les neurosciences ou encore l'électronique ? Participe à l'atelier « Scratch et Intelligence artificielle » pour comprendre les bases de l'intelligence artificielle et t'aider à développer un programme à partir d'images. Proposé bénévolement par Sylvie Lelandais-Bonadé, professeure émérite de l'Université Evry Paris Saclay, cet atelier destiné aux collégiens maisonnais se déroulera le **lundi 25 octobre** durant les vacances de La Toussaint.

> De 14h30 à 17h30 au centre socioculturel Liberté, 59, avenue de la Liberté
Réservation obligatoire par téléphone au 01 41 94 12 50 ou par e-mail à omc.maisonsalfort@gmail.com

BIO EXPRESS DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'intelligence artificielle (IA) est l'ensemble des théories et techniques (reposant sur l'utilisation d'algorithmes) qui vise à comprendre le fonctionnement de l'intelligence humaine et à concevoir des machines capables de la reproduire. L'IA existe dans des secteurs comme la production industrielle, la médecine, les transports ou la sécurité. Les technologies sollicitées font appel à **l'informatique, l'électronique, aux mathématiques, aux neurosciences et aux sciences cognitives.** Son déploiement poursuit différents buts comme l'amélioration des conditions de vie des populations, la personnalisation de la prise en charge médicale ou encore l'adaptation aux changements climatiques.

Fête des Voisins : place aux retrouvailles !

En ce 24 septembre, les tables étaient dressées, chacun avait mis la « main à la pâte » pour faire de ce rendez-vous un moment festif et de partage. Nul doute que cette 22e édition de la traditionnelle Fête des Voisins était attendue de tous après ces derniers mois marqués par la crise sanitaire. Des retrouvailles qui ont une nouvelle fois démontré votre sens de la convivialité ! La Rédaction ne pouvant malheureusement pas rendre compte de la globalité de cet évènement festif, nous vous proposons de consulter toutes les photos prises et reçues de votre part sur le site internet de la Ville.

Rue de Marne.

Rue Victor Hugo.

Rue Raspail.

Rue de Louvain.

Rue de Lille.

Rue de Rouen.

NOUVEAU

Avec Sport Découverte, viens tester de nouvelles activités !

La première discipline à tester dans le cadre du Sport Découverte sera le tennis de table avec le concours de la JSA.

Votre enfant ne sait pas encore quel sport il souhaite pratiquer ? Il aimerait essayer une discipline avant de se décider ? Pour permettre aux jeunes Maisonnais scolarisés dans les écoles élémentaires de trouver chaussure à leur pied, la Ville crée le dispositif **Sport Découverte.**

Le principe ? Deux à trois séances gratuites par discipline qui se dérouleront en partenariat avec des associations sportives maisonnaises afin que votre enfant puisse découvrir un sport, l'essayer avant peut-être de l'adopter ! Encadrés par les éducateurs sportifs de la Ville et les entraîneurs des associations participant à l'opération, le Sport Découverte se déroulera les **mercredis matin de 9h30 à 11h30**, diverses disciplines étant proposées à l'essai sur l'ensemble de l'année scolaire (hors période de vacances). Voici le calendrier de ce trimestre :

- **Les 13 et 20 octobre :** tennis de table avec la JSA au gymnase Saint-Exupéry
- **Les 10, 17 et 24 novembre :** plongée avec l'ASA Plongée au centre aquatique
- **Les 1, 8 et 15 décembre :** rugby avec le RCMASM au Stade Delaune

Le calendrier des activités sera publié par trimestre. Pour inscrire votre enfant, il vous suffit d'adresser un e-mail comprenant ses nom, prénom, âge, adresse ainsi que le sport souhaité à l'adresse e-mail suivante : sport@maisons-alfort.fr. **Attention, le nombre de places est limité. Pass sanitaire requis à partir de 12 ans. Tenue de sport exigée.**

DISPOSITIF GRATUIT

Avec Sports Loisirs Quartiers, des vacances actives !

Pour les jeunes Maisonnais qui aiment faire du sport, se dépenser ou tout simplement s'occuper durant les vacances scolaires, la Ville de Maisons-Alfort leur propose le dispositif gratuit Sports Loisirs Quartiers. Encadré par les éducateurs du service des Sports, il s'adresse aux Maisonnais âgés de 6 à 18 ans. Les Sports Loisirs Quartiers fonctionnant sur le principe des portes ouvertes, il n'est pas nécessaire de s'inscrire au préalable, il suffit de se présenter directement dans l'un des équipements listés ci-dessous le matin même. Compte tenu du protocole sanitaire en vigueur, nous vous rappelons toutefois que la participation à ce dispositif est actuellement conditionnée à la présentation d'un Pass sanitaire à partir de 12 ans et au respect des gestes barrières. Au programme, divers sports collectifs comme du badminton, du rugby, du football ou encore du basket mais aussi des sorties au centre aquatique. Au-delà de pratiquer ces sports populaires, les Sports Loisirs Quartiers sont également

Parmi les sports proposés dans le cadre des Sports Loisirs Quartiers, l'escalade au gymnase des Juilliottes.

l'occasion de découvrir d'autres disciplines, à l'instar du cirque, du tir à l'arc ou encore de l'escalade. Rendez-vous du **25 octobre au 5 novembre (sauf 1er novembre), du lundi au vendredi**, dans les équipements sportifs de la ville !

> Plus d'infos : service des Sports - 01 41 79 74 30 ou directement auprès des éducateurs dans les gymnases Saint-Exupéry, Pompidou, Condorcet et Charles Péguy. Du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

DISTINCTION

La JAMA Badminton une nouvelle fois récompensée

Après une première labellisation attribuée au titre de la saison 2018-2019, le club de badminton de Maisons-Alfort a reçu une seconde fois le Label 2 étoiles par la Fédération Française de Badminton au titre de l'année 2020-2021. Cette récompense vient ainsi confirmer la qualification de la JAMA en tant qu'Ecole Française de Badminton (EFB) et donc, consacrer la qualité de l'accueil, de l'encadrement et de la formation sportive des jeunes licenciés, de même que l'investissement des dirigeants. Un grand bravo aux équipes et joueurs de la JAMA !

FCMA

Toutes fans du ballon rond !

Après le succès rencontré lors de la journée portes ouvertes proposée cet été, le Football Club de Maisons-Alfort (FCMA) a réitéré l'opération le 12 septembre dernier. Ainsi, les Maisonnaises qui souhaitent intégrer la section « Féminine » (toutes catégories, à partir de 6 ans) étaient invitées à venir s'informer et à échanger avec les membres du club. Une matinée riche en rencontres et découvertes pour qui sait… de futures Amandine Henry !

> Pour celles qui n'ont pu être présentes et qui souhaitent des renseignements :
fcmaisonsalfort94@free.fr / fcmaisons-alfort.fr
06 63 19 34 97 / 01 43 76 70 25

La section « Féminine » du FCMA est ouverte à toutes les Maisonnaises à partir de 6 ans.

Coralie Hayme se hisse sur la deuxième marche du podium des Championnats d'Europe Juniors de judo (+ 78 kg).

JUDO

Coralie Hayme sur la deuxième marche de l'Europe

L'on peut dire que la judokate licenciée au Judo Club de Maisons-Alfort (JCMA) cumule les titres. Après une première place décrochée lors de l'European Cup Juniors de Bucarest l'été dernier dans sa catégorie (+ 78kg) qui lui vaut d'être sélectionnée en équipe de France pour les Championnats d'Europe Juniors, Coralie Hayme poursuit son parcours sans faute. Le 11 septembre, elle honore ainsi sa sélection en devenant vice-championne d'Europe des + de 78 kg. Elle s'incline devant une autre française, Léa Fontaine, offrant ainsi à la France un podium très bleu-blanc-rouge. Toutes nos félicitations !

JEUX PARALYMPIQUES DE TOKYO

Marie Patouillet décroche le bronze

Une chose est sûre, Maisons-Alfort est un vivier de champions. Après Patrick Vial, David Douillet, Christophe Gagliano et Jean-François Lamour, Marie Patouillet brille dans sa discipline – le cyclisme sur piste - et décroche non pas une mais deux médailles de bronze (en poursuite individuelle sur piste et en course sur route) ! Celle qui n'a découvert le cyclisme qu'en 2018, est non seulement la seule femme à représenter la France dans sa discipline mais c'est également elle qui ouvre le compteur de médailles françaises de ces Jeux Paralympiques. Ne pouvant courir suite à une malformation de la cheville et du pied, cette médecin remplaçante et sportive dans l'âme décide, un peu par hasard, de s'essayer au vélo. Un véritable déclic, qui nourri par sa détermination et des heures d'entrainement adaptées à son handicap, l'amènera sur la deuxième marche du podium des Championnats du monde de 2020 après une première médaille de bronze remportée lors de la précédente édition en 2019. Un parcours éclair avec un point culminant sur sa trajectoire : les Jeux de Paris 2024.

L'athlète maisonnaise Marie Patouillet, double médaillée de bronze en cyclisme sur piste des Jeux Paralympiques de Tokyo 2021
© Fédération Française Handisport.

SUR LES PLANCHES

Une nouvelle saison à l'affiche

Animée par Gilles Machto, directeur des théâtres de la ville, et Charlotte Spire, en charge de la programmation Jeune Public, la présentation de la saison culturelle 2021-2022 s'est déroulée le 1er septembre au théâtre Claude Debussy, en présence du maire de Maisons-Alfort, Marie France Parrain, de notre député Michel Herbillon, de la maire-adjointe aux affaires culturelles, Catherine Hervé et des Maisonnais. L'occasion de découvrir la programmation de cette nouvelle saison culturelle, et même plus, puisque plusieurs artistes sont venus donner un aperçu de leur spectacle, à l'instar des bluffantes manipulations du magicien Thierry Collet et du swing entraînant de la troupe *Les Frivolités parisiennes* qui a imaginé une comédie musicale sur le compositeur et parolier américain Cole Porter, auteur de plusieurs grands succès montés à Broadway.

> Abonnement au théâtre Debussy ou directement en ligne sur theatredemaisons-alfort.org jusqu'au 23 octobre
116 avenue du Général de Gaulle – 01 41 79 17 20
Du lundi au vendredi de 14h30 à 18h et le samedi de 10h à 12h

LITTERATURE

Les Maisonnais prennent la plume

Olivier de Lagausie est de retour avec un nouveau roman (son 8e !), « *Le peuple à la nuque raide* » essai sur un chemin de guérison corps-âme-esprit, associant psychanalyse, spiritualité et médecine ostéopathique. Et si la médecine actuelle se rappelait les concepts des Thérapeutes d'il y a deux mille ans : soigner l'être dans son corps, dans son âme et dans son esprit ? En se gardant de toute pensée magique, l'auteur, ostéopathe, nous livre ses réflexions et expériences, des pistes pour la recherche d'une médecine globale, intégrant la psychosomatique et la spiritualité au cœur du chemin de guérison.

> *Le peuple à la nuque raide* de Olivier de Lagausie, aux éditions Lazare et Capucine

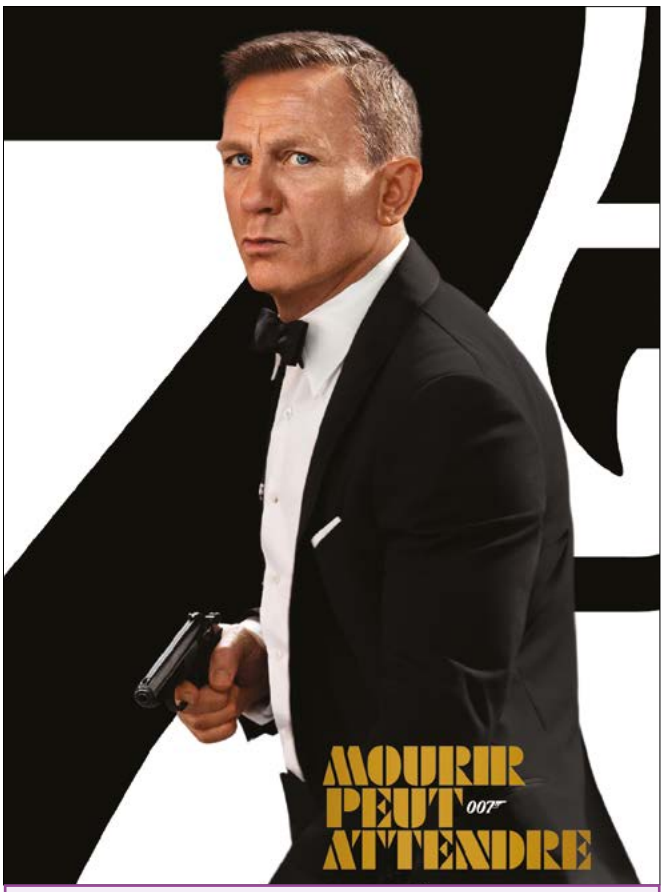

Le ciné Debussy

■ **TOUT S'EST BIEN PASSÉ de François Ozon**
Festival de Cannes 2021
Mercredi 6 octobre à 18h
Dimanche 10 octobre à 15h

■ **L'ORIGINE DU MONDE de Laurent Lafitte**
Mercredi 6 octobre à 20h30
Dimanche 10 octobre à 17h30

■ **EUGENIE GRANDET de Marc Dugain**
Mercredi 13 octobre à 18h
Dimanche 17 octobre à 15h

■ **STILLWATER de Tom McCarthy**
Festival de Cannes 2021
Mercredi 13 octobre à 20h30 (VO)
Dimanche 17 octobre à 17h30 (VF)

■ **TRALALA de Arnaud Larrieu, Jean-Marie Larrieu**
Festival de Cannes 2021
Mercredi 20 octobre à 18h
Dimanche 24 octobre à 15h

■ **CETTE MUSIQUE NE JOUE POUR PERSONNE de Samuel Benchetrit**
Festivals de Cannes et d'Angoulême 2021
Mercredi 20 octobre à 20h30
Dimanche 24 octobre à 17h30

■ **EIFFEL de Martin Bourboulon**
Mercredi 27 octobre à 18h
Dimanche 31 octobre à 15h

■ **MOURIR PEUT ATTENDRE de Cary Joji Fukunaga**
Mercredi 27 octobre à 20h (VF)
Dimanche 31 octobre à 17h30 (VF)

Toute la programmation sur www.maisons-alfort.fr (rubrique théâtre et cinéma) ou www.theatredemaisons-alfort.org

Théâtre

LES NAUFRAGES (Théâtre)

Samedi 23 octobre à 20h45, au NECC

Nous les côtoyons tous les jours. Souvent ils sont ivres et peinent à mendier. Ils sentent mauvais, vocifèrent et font peur. L'ethnologue et psychanalyste Patrick Declerck a suivi les clochards de Paris et en a tiré un essai. En adaptant ce texte brut sans concession, Emmanuel Meirieu nous immerge dans le témoignage de cet homme parmi les indigents. Un spectacle d'une intensité émotionnelle bouleversante qui fait vibrer la scène d'une puissante humanité.

BIRDS ON A WIRE (Chanson folk)

Mardi 26 octobre à 20h45, à Debussy

Violoncelle et voix Dom La Nena, voix Rosemary Standley (groupe Moriarty).

Figures libres du paysage musical français, Rosemary Standley et Dom La Nena s'associent depuis près de dix ans pour interpréter de sublimes airs jazz folk et rock. Pour ce concert, elles interprèteront un florilège éclectique de reprises dans des versions intimes et raffinées, de Pink Floyd, Gilberto Gil, Jacques Brel, George Harrison ou encore Bob Dylan. De sa voix unique, Rosemary Standley les ramène à leur première essence. Envoûtante harmonie et voix sublimes.

HAROUN - Seuls (Humour)

Mardi 9 novembre à 20h45, à Debussy

Sur internet, ses vidéos font des millions de vues et au théâtre, il met tout le monde dans sa poche. Pour ce nouveau spectacle, il introduit un personnage radicalement différent : dépressif, cynique et complètement désabusé. Il explore la part d'ombre qui existe en chacun de nous et s'en sert pour porter un regard critique sur les incohérences de notre monde. Toujours porté par son humour politique, Haroun parle d'actualité avec beaucoup de réflexion et analyse finement les failles de notre société. Son humour noir tape dur, fort et juste.

Médiathèque et bibliothèques

Médiathèque André Malraux

4, rue Albert Camus.
Entrée gratuite et inscription obligatoire à l'accueil du mardi au samedi ou au 01 43 76 30 77

Boutchou contes
Pour les tout-petits, jusqu'à 3 ans
Mercredi 13 octobre à 10 et 11h

Heure du conte
À partir de 4 ans
Samedi 23 octobre à 15h « Spécial Halloween pour frémir dans le noir ! »

Des histoires et des bricoles
« Crée un projecteur d'étoiles ! »
À partir de 7 ans
Mercredi 20 octobre de 14h30 à 16h30

Bibliothèque du centre

34-36 avenue du Professeur Cadiot.
Gratuit, inscription obligatoire au 01 43 96 24 48

Boutchou contes
De 18 mois à 3 ans -
Mercredi 13 octobre à 16h15

Heure du conte
De 3 à 8 ans
Samedi 16 octobre à 11h
Mercredi 20 octobre à 16h30

Des histoires et des bricoles
« Crée un projecteur d'étoiles ! »
À partir de 7 ans
Samedi 23 octobre de 14h30 à 16h

Bibliothèque René Coty

120 rue Roger François.
Gratuit, inscription obligatoire au 01 41 94 12 51

Heure du conte
De 3 à 8 ans - *Samedi 9 octobre à 11h*

Bibliobus

DES HISTOIRES ET DES BRICOLES
Crée ton badge !
Mercredi 6 octobre, à partir de 15h – Arrêt 1, rue du Maréchal Juin
Samedi 9 octobre, à partir de 15h – Arrêt rue Bourgelat

À ne pas manquer...

Spectacle « Sur le dos d'une souris »
à partir de 1 an
Samedi 16 octobre à 10h et 11h – *médiathèque*

Atelier d'écriture (d)'écrire la nuit
Samedi 16 octobre à 14h30 – *médiathèque*

Ateliers - Découverte du théâtre d'ombres
à partir de 7 ans
Samedi 9 octobre de 14h30 à 16h30 – *bibliothèque du Centre*
Mercredi 13 octobre de 14h30 à 16h30 – *médiathèque*
Mercredi 3 novembre de 16h à 18h - Bibliobus
(Arrêt Alfort et Maison Pour Tous - 1, rue du Maréchal Juin)

Le Club Ado
à partir de 13 ans
Vendredi 22 octobre - 17h à 19h – *médiathèque*

Debussy en fête : 40 ans d'émotions partagées

Lieu de rencontres et d'émotions, emblématique de la vie culturelle maisonnaise, le théâtre Claude Debussy a célébré ses quarante années d'existence à l'occasion d'un week-end spécial les 24 et 25 septembre dernier riche en spectacles et animations pour tous les Maisonnais.

Nous sommes le 12 septembre 1981, jour d'inauguration du théâtre Claude Debussy. Autrefois, le 116 avenue du Général de Gaulle abritait la première salle des fêtes de la ville. Puis, face aux besoins grandissants de la population, le maire de l'époque, René Nectoux, décide de construire un véritable théâtre pour accueillir le public maisonnais. Depuis, l'équipement municipal s'est modernisé afin de s'adapter aux nouvelles exigences technique et scénique et toujours vous offrir un confort optimal. Des travaux de rénovation sont ainsi entrepris, d'abord en 2008 et 2013, puis en 2017 lors desquels les plafonds, murs, moquettes ont entièrement été remis à neuf et l'ensemble des sièges changé. Plus de 1 000 ampoules LED viennent désormais créer un ciel étoilé propice à l'émerveillement. En mars 2016, l'offre culturelle s'étoffe : le 7e art fait son entrée avec la création du Ciné Debussy, qui vous propose quatre séances par semaine. Au fil des ans et des programmations diversifiées et éclectiques, de nombreux artistes de renom ont foulé ses planches – la liste serait trop longue ! - tandis que ses 670 fauteuils rouges ont recueilli les pleurs et les rires de milliers de spectateurs. Depuis quarante ans, à chaque saison, vous êtes toujours aussi nombreux, 20 000 spectateurs rien qu'au théâtre Claude Debussy, à venir partager ces moments de culture. Vivement les 50 ans !

La Belle Escabelle.

Les Passagers.

CoverTramp, hommage à Supertramp.

Minibus.

Octobre

MERCREDIS 6, 13, 20
Bureau Information Jeunesse 14h-16h30
Ateliers « Recherche de stage de 3e »
Inscriptions au 01 49 77 80 38 ou à info.j@bij-maisons-alfort.com
Organisés par le BIJ

DU 8 AU 15
Lieux divers
Semaine Bleue
Programme disponible sur maisons-alfort.fr, détachable dans le magazine de septembre
Organisée par INFO-Séniors et l'OMC

VENDREDI 8
Marché du Centre-ville 8h30-11h30
Prévention « Seniors »
Organisée par le Commissariat de Maisons-Alfort

VENDREDI 8
Espace Loisirs de Charentonneau 19h
Conférence « Comme un arbre dans la ville »
Par Juliette Leymarie
Proposée par l'OMC

SAMEDI 9
INFO-Séniors 14h-17h
Bricole Café
Organisé par l'OMC

SAMEDI 9
Stade Delaune 15h30-20h
Equipe Athlé Benjamins
Organisé par l'ASA Athlétisme

DIMANCHES 10 ET 24
CSC La Croix des Ouches 9h-12h15
Rencontres philatéliques
Organisées par l'APMASM

DIMANCHE 10
Gymnase Pompidou et Stade des Juilliottes 9h-13h
Bootcamp
Organisé par l'ACMA

DIMANCHE 10
Moulin Brûlé 14h-18h
Bal
Organisé par l'OMC et INFO-Séniors

MARDI 12
Théâtre Debussy 14h30
Conférence « Giuseppe Verdi, la force d'un destin »
Par Christian Roy-Camille
Organisée par l'UIA

JEUDI 14
Espace Loisirs du Centre 9h30
Code de la route
Organisé par INFO-Séniors et Les Amis de la Gendarmerie

VENDREDI 15
Espace Loisirs des Juilliottes 14h30-18h
Rencontre autour du livre
Organisée par INFO-Séniors

SAMEDI 16
Musée d'art contemporain du Val-de-Marne 14h
Visite guidée de l'exposition temporaire du MAC VAL
A partir de 6 ans, réservation obligatoire
Proposée par l'OMC

DIMANCHE 17
Salle Saint Gabriel 10h-18h
Vide-dressing
Organisé par les RCBM

SAMEDI 23
Eglise Sainte-Agnès 15h
Conférence « Maisons-Alfort, d'un siècle à l'autre »
Par Marcelle Aubert
Proposée par l'AASAA

SAMEDIS 23 OCTOBRE, 13 ET 20 NOVEMBRE, 11 ET 18 DÉCEMBRE
MPT Pompidou 10h-11h30
Ateliers massage parents/bébé
Organisés par Enfance et bien-être. Sur inscription.

SAMEDIS 13 ET 20 NOVEMBRE ET LE 11 DÉCEMBRE
MPT Pompidou 17h-17h45
Ateliers comptines, sensoriels et massages (2-4 ans)
Organisés par Enfance et bien-être. Sur inscription.

Novembre

MARDI 2, MERCREDI 3, JEUDI 4
Bureau Information Jeunesse 14h-16h30
Ateliers « Recherche de stage de 3e »
Inscriptions au 01 49 77 80 38 ou à info.j@bij-maisons-alfort.com
Organisés par le BIJ

DIMANCHE 14
CSC La Croix des Ouches 9h-12h15
Rencontres philatéliques
Organisées par l'APMASM

DIMANCHE 14
Gymnase Pompidou et Stade des Juilliottes 9h-19h
Force athlétique
Organisé par l'ACMA

MARDI 16
NECC 14h30
Conférence « Pieter Brugel dit Bruegel l'Ancien »
Par Sylvie Testamarck
Organisée par l'UIA

Retrouvez toutes les autres informations culturelles, théâtre, cinéma, conservatoire, bibliothèques, pages 24, 25 et 26

Les informations de la page « *Agenda* » (dates, lieux, horaires) étant susceptibles de modifications après la parution du magazine municipal, nous vous invitons à consulter le site internet de la Ville www.maisons-alfort.fr (rubrique agenda).

Séance du 23 septembre 2021

Les principales décisions du dernier Conseil municipal

AFFAIRES GÉNÉRALES

Déploiement de la vidéoprotection

Dans le cadre du projet de mandat 2020/2026, la Ville s'est engagée à déployer la vidéoprotection dans tous les quartiers afin de compléter les mesures de prévention et de dissuasion déjà existantes et renforcer les actions quotidiennes de la Police Nationale et de la Police Municipale.

Le déploiement de la vidéoprotection a pour objectif de contribuer à la prévention des atteintes à la sécurité des personnes, des biens et des commerces tout comme de lutter contre les pratiques illégales et les infractions (trafics de substances, circulation, dépôts sauvages, dégradations).
Il est donc prévu d'implanter des caméras fixes à des endroits identifiés comme stratégiques comme : les entrées et sorties de ville, les principaux axes routiers et ronds-points, les sorties de gares et de métros, les abords des ponts routiers ou de chemins de fer, les principales voies piétonnes et le long des bords de Marne, les équipements publics, les établissements scolaires, les parcs et squares, et les principaux commerces et marchés.

Parallèlement à l'installation de caméras fixes, il est envisagé la pose de caméras mobiles afin de permettre une plus grande réactivité dans la lutte contre les actes délictueux et les faits de délinquance. Ces caméras pourront être installées selon le besoin, sur des sites touchés par des problématiques ponctuelles de sécurité.
Au total, ce seront 67 caméras fixes et 4 caméras mobiles qui seront implantées sur le territoire municipal pour un coût estimé à 1,8 M€ H.T.

Le Conseil municipal a donc approuvé le principe de l'installation d'un système de vidéoprotection sur l'ensemble du territoire de Maisons-Alfort pour lequel la Ville va également solliciter des subventions auprès des services de l'Etat, de la région Ile de France et de l'ensemble des organismes compétents.

ENFANCE

Séjours de vacances et classes de découverte

Le Conseil municipal a approuvé la reconduction des tarifs des participations familiales pour les séjours de vacances d'hiver et de printemps organisés en 2022, sans augmentation par rapport à 2021. Il a également reconduit l'aide de 90€ versée à chaque enseignant partant en classe d'environnement et l'aide de 45€ versée pour les demi-classes en Réseau d'Education Prioritaire.

AFFAIRES TECHNIQUES ET URBANISME

Protection du patrimoine arboré

La Ville de Maisons-Alfort possède un patrimoine arboré important constitué de près de 4.000 arbres dont elle assure l'entretien, le suivi, le renouvellement et le développement.
Les arbres qui ont une durée de vie très longue sont donc confrontés, notamment en milieu urbain, à de nombreuses modifications de leur environnement tout comme à des risques de dégradation volontaires ou non.

Pour protéger au mieux les arbres sur son territoire, la Ville de Maisons-Alfort souhaite adopter un barème de calcul de la valeur de chaque arbre. Ce « barème de l'arbre » a été élaboré par l'association Plante & Cité, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne et l'association COPALME. Il comprend la « Valeur Intégrale Évaluée » de l'arbre qui donne la valeur d'un arbre exprimée en euros et le « Barème d'Évaluation des Dégâts » causés à l'arbre qui permet de calculer le montant d'un éventuel dédommagement qui pourra être réclamé aux auteurs des dégâts.

À titre d'exemple, un dégât causé par l'incrustation d'un clou ou d'un crochet sur un Marronnier d'Inde, pourra être facturé au contrevenant à hauteur de 1.920 €, ou à 1.603,50€ pour un Platane à feuilles d'érable. À cette indemnité, la Ville de Maisons-Alfort se réserve le droit de rajouter les frais inhérents aux dégâts causés (réalisation d'un diagnostic phytosanitaire et mécanique, de travaux d'élagage, d'abattage, de dessouchage, de replantation ou de remise en état du domaine public).

Le Conseil municipal a approuvé la mise en place d'un barème destiné à protéger les arbres à Maisons-Alfort.

Accessibilité des personnes handicapées

Le Conseil municipal a approuvé le rapport 2020 de la Commission communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées qui établit un constat des actions entreprises en matière d'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments, des logements, de la voirie, des espaces publics et des transports.

Règlement Local de Publicité intercommunal

Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) est le document règlementaire qui définit la place des publicités, des enseignes et des pré-enseignes dans l'espace public et qui permet aux communes de protéger leur cadre de vie en adaptant la réglementation nationale aux spécificités locales. La Ville de Maisons-Alfort faisant partie du territoire ParisEstMarne&Bois, ce dernier dispose donc de la compétence en matière de RLPi

Dans le cadre de l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal engagée depuis 2018, plusieurs objectifs ont été fixés comme la préservation de la qualité du cadre de vie et la lutte contre les nuisances visuelles, la protection du patrimoine architectural, naturel et paysager, notamment autour de la Marne, la réduction des consommations énergétiques pour les publicités lumineuses et l'association des citoyens et des acteurs économiques à l'élaboration du projet.

Le Conseil municipal a débattu des orientations proposées dans le cadre de la mise en place du RLPi qui se substituera aux règlements communaux à compter de septembre 2022.

Chien guide d'aveugle

Dans le prolongement de ses multiples actions en faveur de l'accessibilité des personnes handicapées dans les bâtiments et les espaces publics, tout comme de son souci du bien-être animal et de sa place en ville, la commune de Maisons-Alfort a souhaité s'associer à l'éducation d'un chien guide d'aveugle.

En partenariat avec l'Association « Les Chiens guides d'aveugles d'Ile-de-France » qui a pour mission de sélectionner et d'éduquer des chiens guides qui seront ensuite remis gratuitement à des personnes souffrant de cécité ou de malvoyance profonde, la Ville a décidé de prendre en charge un chien guide qui sera confié au Directeur du service municipal des Espaces Verts. Ce dernier aura donc la responsabilité du chien qui sera accueilli chaque jour au Centre Technique Municipal, et participera également à son éducation pour le préparer à devenir un chien guide. Une initiative solidaire qui a été approuvée par le Conseil municipal.

FINANCES

Garantie communale

Le Conseil municipal a accordé la garantie communale à Maisons-Alfort Habitat pour un emprunt de 1.020.386€ destiné au financement de l'opération de réhabilitation thermique de l'ensemble immobilier situé 1-2 rue de Neptune et composé de 88 logements dans le quartier des Planètes.

Subvention exceptionnelle

La Ville de Maisons-Alfort a accordé une subvention exceptionnelle de 500€ à l'association Tremplin 94 SOS Femmes pour le financement de l'édition 2021 de la course sportive la Mirabal destinée à sensibiliser le public sur les violences et discriminations faites aux femmes qui se tiendra le 28 novembre prochain au Parc du Tremblay.

Vote du budget supplémentaire de l'exercice 2021 – Budget principal

Le Conseil municipal a approuvé le budget supplémentaire de la ville s'équilibre en mouvements réels comme suit pour l'exercice 2021 :

	RECETTES	DÉPENSES
Fonctionnement	4.131.143 €	1.847.465 €
Investissement (1)	16.888.816 €	19.172.494 €
TOTAL	**21.019.959 €**	**21.019.959 €**

(1) Restes à réaliser de l'exercice 2020 compris en dépenses et en recettes

Libre expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal de Maisons-Alfort

La Gauche s'oppose à la vidéoprotection à Maisons-Alfort

Dans le programme de mandat 2020-2026 la Majorité Municipale s'est engagée à déployer la vidéoprotection dans tous les quartiers de Maisons-Alfort.
Si plusieurs caméras ont déjà été installées dans la Ville, il faut à présent passer à la vitesse supérieure et mettre en place un dispositif global qui complète les mesures de prévention et les actions conjuguées des polices nationale et municipale.
Ainsi, près de 70 caméras vont être déployées à des endroits stratégiques pour dissuader les actes délictueux et les incivilités, aider à la résolution des enquêtes et augmenter le sentiment de sécurité à Maisons-Alfort. En collaboration avec le commissariat, ces caméras seront positionnées sur les principaux axes de passages piétons et routiers, aux abords d'équipements municipaux et des stations de métro et RER et à proximité des commerces et des parcs publics. Naturellement, ces déploiements se feront dans le respect de la vie privée des citoyens.
Lors du dernier conseil municipal, la mise en place de ce programme global a été adoptée par la Majorité municipale. L'élu d'opposition Modem/En Marche qui avait réclamé un moratoire sur cette question s'est finalement décidé à la soutenir. Les élus socialistes et communistes se sont eux divisés sur le vote, soit en s'abstenant, soit en votant contre le déploiement des caméras dans notre Ville.
Il est regrettable sur un sujet aussi important pour les Maisonnais que l'opposition ne fasse pas preuve d'un peu plus de responsabilité en sortant des vieux dogmatismes idéologiques.
L'équipe de la majorité continuera à œuvrer pour que la sécurité et la tranquillité des Maisonnais figurent au cœur de l'action municipale.

Le Groupe de la Majorité Municipale
« Maisons-Alfort d'abord »

Non aux réductions d'horaires d'ouverture du bureau de poste des Planètes !

Une restructuration des bureaux de Poste est préparée depuis plusieurs mois par la direction départementale de la Poste. Cette restructuration se traduirait par des réductions d'horaires d'ouverture du bureau des Planètes : le bureau ne serait plus ouvert le matin, mais seulement l'après-midi en semaine, et le samedi matin !

Ce bureau de Poste assure pourtant une mission de service public essentielle aux habitants du quartier. Les réductions d'horaires d'ouverture risquent de dégrader la qualité du service avec une concentration de la fréquentation à certains horaires et par conséquent des files d'attente plus longues.

D'autre part, l'expérience nous a démontré que ces réductions d'horaires constituent généralement une première étape vers la fermeture définitive, à terme, des bureaux de poste concernés.

Pour empêcher ces réductions d'horaires qui s'accompagneront inéluctablement de suppressions d'emplois, nous appelons les usagères et les usagers, les postières et les postiers, et plus largement l'ensemble des Maisonnais à se mobiliser contre cette nouvelle dégradation du service public postal dans notre ville qui se produit en même temps dans d'autres bureaux de Poste du Val-de-Marne.

Nous vous donnons rendez-vous le SAMEDI 9 OCTOBRE À 11 HEURES devant le bureau de Poste des Planètes, 137 rue Marc Sangnier, pour demander le maintien des horaires d'ouverture actuels.

« Maisons-Alfort Ensemble, Écologie et Solidarité »
Cécile Panassac, Bernard Bouché, Fanny Cercey, Gilles Bétis

Maisons-Alfort mérite un maire-adjoint sur la sécurité à plein temps !

Lors du dernier Conseil Municipal, j'ai voté le plan de vidéo-surveillance, car j'ai toujours été en faveur de la vidéo-surveillance. Il était temps de mettre en place ce dispositif qui, sans être la seule réponse à apporter, participera à la lutte contre la délinquance et l'insécurité qui sont devenus malheureusement le quotidien des maisonnais.
Il est regrettable que les habitants n'aient pas été largement consultés sur un sujet aussi important pour leur sécurité, consultation que j'avais d'ailleurs proposée pendant la campagne des dernières élections municipales.
À ce manque de considération envers les maisonnais, s'ajoute l'impréparation de la majorité municipale qui nous présente ce plan de vidéo-surveillance dont nous savons simplement que des caméras seront installées et dont le traitement des vidéos pourrait être confié à la police municipale. Or, étant donné le trop faible nombre de policiers municipaux à Maisons-Alfort, ce dont beaucoup de maisonnais se plaignent, on voit mal comment l'utilisation de ces caméras pourra être pleinement optimisée, ou comment mettre la charrue avant les bœufs pour un plan à 1,8 millions d'euro !
Et si on considère que le Maire-adjoint en charge de la sécurité des maisonnais et de la prévention de la délinquance est aussi en charge de la petite Enfance (crèches, Maison de l'Enfant), des Nouvelles technologies, des Manifestations municipales et de la Location des salles municipales, nous pouvons dormir sur nos deux oreilles face à l'incroyable don d'ubiquité de notre élu ! Soyons sérieux et dédions un Maire-adjoint exclusivement à la sécurité !

Thomas Maubert
« Maisons-Alfort Passionnément »
t.maubert@maisonsalfort-passionnement.fr

PHARMACIES DE GARDE

10 octobre : Pharmacie Arc en Ciel
16, avenue Gambetta
17 octobre : SERVAT
86, avenue du Général de Gaulle
24 octobre : VALLA-MAELFAIT Christine
1, avenue du Général Leclerc
31 octobre : Pharmacie Youk Vanessa
99, avenue du Général Leclerc
1 novembre : Pharmacie des Planètes
141, rue Marc Sangnier
7 novembre : Pharmacie Balteau
76/78, avenue Gambetta

PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉ

Michel Herbillon, en tant que député de Maisons-Alfort, et comme il le fait dans les autres communes de sa circonscription (Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont et Saint-Maurice), reçoit les Maisonnais une fois par mois à l'Hôtel de ville de Maisons-Alfort. Compte tenu de la crise sanitaire, la prochaine permanence aura lieu le **jeudi 21 octobre à partir de 16h** sur rendez-vous en contactant au préalable le secrétariat au 01 43 96 77 23.

RENCONTREZ VOS ÉLUS SUR LES MARCHÉS

Vendredi 15 octobre de 15h45 à 17h : impasse Saint-Maur dans le quartier des Planètes.
Samedi 16 octobre de 10h à 12h : marché de Charentonneau, devant le magasin Auchan dans le quartier Liberté Vert de Maisons, près de l'enseigne Picard dans le quartier d'Alfort (39, av. du Général Leclerc) et à la galerie commerciale des Juilliottes.
Dimanche 17 octobre de 10h à 12h : marché du Centre et devant le magasin Auchan, avenue du Professeur Cadiot.

BROCANTES

Dimanche 10 octobre : brocante du Centre-ville
Organisée par l'Association des Commerçants du Centre (ACC)
> Renseignements : didierguillevic@orange.fr - 01 49 77 60 22

COLLECTES DE DÉCHETS

Collecte des déchets toxiques

Marché du Centre : dimanche 17 octobre de 8h à 12h.
Marché de Charentonneau : samedi 6 novembre de 8h à 12h.

Déposez vos biodéchets en faisant votre marché

Une collecte des biodéchets (épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs, fleurs, etc.) est organisée sur les marchés de la Ville par le Territoire Paris Est Marne&Bois. Vous pouvez ainsi y déposer vos déchets alimentaires préalablement triés chez vous grâce à un bioseau distribué gratuitement par le Territoire tandis que les commerçants peuvent jeter leurs biodéchets directement en fin de marché. Les Maisonnais qui souhaitent s'en procurer peuvent faire une demande directement auprès du Territoire par e-mail à **environnement@pemb.fr ou par téléphone au 01 48 71 59 13.** Ils seront par la suite recontactés pour une prise de rendez-vous pour une livraison à domicile selon leurs disponibilités.

Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)

: depuis le 1er janvier 2021, le Territoire Paris Est Marne&Bois est en charge du ramassage des encombrants à Maisons-Alfort. La procédure de rendez-vous mise en place par le Territoire est à l'identique de la Ville. Ainsi, si vous souhaitez déposer des encombrants, la collecte s'effectue uniquement sur rendez-vous par téléphone au **01 84 23 51 51 ou par e-mail à encombrants@pemb.fr**. En cas de problème ou de difficulté, vous pouvez appeler les services techniques de la Ville au **01 43 96 77 25**, qui se tiennent à votre disposition pour vous conseiller, vous orienter et vous assister dans vos démarches.

Déchèterie

Afin de connaître la déchèterie la plus proche de chez vous, veuillez contacter les services du territoire Paris Est Marne&Bois au 01 48 71 59 13 ou par e-mail environnement@pemb.fr, ou bien consulter le site internet du territoire : www.parisestmarnebois.fr. Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

INFO-PARENTS

Les vacances de La Toussaint approchent et vous êtes en panne d'idées de sorties en famille ou d'activitéspour les enfants ? Rendez-vous le **9 octobre prochain de 10h à 12h** pour une « Pause des parents » pleine d'astuces et de bons plans. Le **2 novembre prochain de 15h à 19h,** INFO-Parents invite parents et enfants maisonnais à venir profiter d'un moment en famille et découvrir de nombreux jeux !
> 83 rue Jean Jaurès. Gratuit, uniquement sur inscription. Renseignements au 01 75 37 97 52

ÉTAT CIVIL

Mai

Naissances : Yanis GUETATLIA CHRAOUA, Raphaël RENSON, Mouctar DIALLO, Mayeul JÉGOUX LE MEUR, Maryam-Mina CHETOUANI, Macha BOULANGER, Lynn RIVIERE, Ishay BEN HAMOU, Imany PONGO, Elyo FERRIER, Ellie QUATRE-SOLS, Agathe ALMEIDA.

Décès : Andrée BRUNNER épouse ROCHAIS, Denise STEMMELEN.

Juin

Naissances : Nino MAHE, Mateo DELERIS ALVAREZ, Elena LOTI, Chloé JIN, Antoine ZUE MINTSA.

Mariages : BANAS Adela et THIERRY Edouard, BÉVIER Laetitia et CHILLAUD Pascal, BRAULT Clément et PIGUET Antonine, BROUSSE Thomas et FOUCAULT Stéphanie, CALORE Audrina et TRÉMOUREUX Vincent, COSTE Pascal et RAIHANI Hanane, DUMA Alexandru et PAVALOI Deia-Maria, ESTÈVE Anthony et BOU-OULAOUN Malika, FEBVRE Sylvain et MAHIEU-BEAUCAMPS Cloé, GRECO Marlon et YAO Lydie, KLIPFEL Pascal et VENTUROLI Christine, LASCAR Dan et COHEN Eva, LIM David et BARBIER Sarah, MEDHAT-WADIE Sébastien et TOUMA Ramage, PEREZ Elie et LOUSKY Jennifer, SAVI Laurent et ROUX Camille, SMADJA Kévin et CASTRO Tsilla, SOLE Y SAMPERE Joan et PIRILLO Vanina, UPDEGRAFF David et KARAKAS Dilara, ZAROUI Karim et BOUZGHAÏA Youssra.

Décès : Thomas JOSEPH, Liliane LOUVEAU, Thierry DECHAMPS, Elisabeth GRANDVOINNET épouse PARRAIN, Serge GAUQUELIN, Stéphane ANIKINE, Gisèle FRANÇOIS épouse BERNARD.

ciné necc

Festival de cinéma - 49ème édition

www.theatredemaisons-alfort.org

LES THÉÂTRES DE MAISONS-ALFORT

- NOUVEL
- ESPACE
- CULTUREL
- CHARENTONNEAU

107, AV. GAMBETTA
MAISONS-ALFORT
01 58 73 43 03

JEAN-PIERRE BACRI

LE SENS DE L'HUMEUR

DU 10 AU 13 NOVEMBRE 2021

LA VIE TRÈS PRIVÉE DE MONSIEUR SIM

* MER 10 NOVEMBRE

18H30 **LE SENS DE LA FÊTE**
Réal. O. Nakache et E. Toledano (2017)

21H **ADIEU GARY**
Réal. Nassim Amaouche (2009)

* JEU 11 NOVEMBRE

18H **UN AIR DE FAMILLE**
Réal. Cédric Klapisch (1996)

20H30 **L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE**
Réal. Gérard Krawczyk (1987)

* VEN 12 NOVEMBRE

18H **PARLEZ-MOI DE LA PLUIE** *Réal. Agnès Jaoui (2008)*

20H30 **CHERCHEZ HORTENSE**
Réal. Pascal Bonitzer (2012)

* SAM 13 NOVEMBRE

16H **CUISINE ET DÉPENDANCES**
Réal. Philippe Muyl (1993)

18H **LA VIE TRÈS PRIVÉE DE MONSIEUR SIM**
Réal. Michel Leclerc (2015)

20H30 **PLACE PUBLIQUE**
Réal. Agnès Jaoui (2018)

TARIFS : 5€ / 4€ / 3€ - PASS : 24€